

Réunion ministérielle du Conseil de paix et de sécurité :
Attaf insiste sur les priorités de l'UA pour la crise en RDC

P-16

Promotion exceptionnelle

P-06



Billets d'avion
à moitié prix

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D' INFORMATION Mardi 30 Décembre 2025//N° 1239// PRIX 20DA

Leur réalisation confiée à des entreprises nationales

p- 03

Trois usines de dessalement d'eau de mer en chantier

L'Algérie intensifie son programme de dessalement d'eau de mer avec la construction de trois nouvelles usines confiées à des entreprises nationales, renforçant ainsi sa sécurité hydrique face aux défis du changement climatique et de la raréfaction des ressources.

ADC

ملتزمون بتعزيز الأمان المائي للجزائر

سوناطراك



Par le biais de partenariats structurés,
l'Etat renforce les passerelles entre établissements de recherche et secteurs économiques

P-02

Trêve bafouée à Ghaza

P-16



L'occupation impose la « mort lente »

L'Etat intensifie la lutte contre la corruption

Quinze affaires
transférées à la justice

Dans le cadre de sa stratégie nationale anticorruption 2023-2027, la Haute Autorité pour la transparence a décidé de transmettre dix-huit dossiers, principalement liés à des faits de corruption, aux autorités judiciaires, témoignant de l'engagement du pays à renforcer la moralisation de la vie publique.

P-02



L'Etat intensifie la lutte contre la corruption

Quinze affaires transférées à la justice

Réunie en session ordinaire, la Haute Autorité pour la transparence, la prévention et la lutte contre la corruption a décidé de transférer dix-huit dossiers, dont une quinzaine liés à des faits de corruption, aux instances judiciaires compétentes. Cette démarche s'inscrit dans la mise en œuvre de la stratégie nationale anticorruption 2023-2027, érigée en priorité par les hautes autorités du pays pour renforcer la transparence et moraliser la vie publique.



■ Par Kader M.

Plus d'une quinzaine de dossiers impliquant des actes de corruption ont fait l'objet de transmission aux procureurs

généraux compétents au plan régional, ainsi que deux autres dossiers au Conseil de la compatibilité, sur un total de dix-huit dossiers examinés par l'instance, a annoncé la Haute Autorité pour la transparence, la prévention et la lutte contre la corruption. La décision a été prise

dans le cadre de la réunion du Conseil de la Haute Autorité pour la transparence, la prévention et la lutte contre la corruption, tenue lors de sa quatrième session ordinaire. Elle fait suite à la tenue de la quatrième session ordinaire du Conseil de la Haute autorité, sous la présidence de Salima Messrati et en présence de ses membres, qui a procédé à l'approbation du bilan des activités de l'Autorité pour l'année 2025, selon un communiqué officiel. Le Conseil a également validé lors de cette réunion annuelle le plan de travail de l'Autorité pour 2026, le projet de budget pour l'année prochaine, avant de discuter de l'exécution et de la dépense du budget annuel 2025. D'autre part, le même Conseil a étudié des projets de coopération et d'accords avec plusieurs instances homologues de pays frères, entrant dans le cadre du renforcement de la prévention et de la lutte contre la corruption, ainsi que du développement de la coopération avec les organismes et organisations internationales. Lesquels projets ont été abordés lors de la onzième session de la Conférence des États parties, qui s'est tenue à Doha, au Qatar. Il importe de rappeler que ces opérations de la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), entrent dans le cadre de la stratégie nationale de transparence et de prévention et de la lutte contre la corruption pour le quinquennat 2023-2027, lancée officiellement en juillet 2023. Enfin, la mise en place de cette stratégie nationale vient en droite ligne des engagements pris par les hautes autorités algériennes, quant à faire de la lutte contre la corruption, et la moralisation de la vie publique, une priorité, voire constituant l'un des axes du programme du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

K.M.

Par le biais de partenariats structurés

L'Etat renforce les passerelles entre établissements de recherche et secteurs économiques

En 2025, l'intégration des structures de recherche au tissu économique national s'est concrétisée par la mise en œuvre de 80 partenariats exécutifs reposant sur des projets à caractère innovant. Cette dynamique traduit une volonté affirmée de faire de la recherche scientifique un outil fondamental de développement économique. S'exprimant hier à Alger, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la

Recherche scientifique, Kamel Baddari, a souligné que ces 80 partenariats ont été établis dans le cadre d'une approche visant à rapprocher durablement les établissements de recherche des projets économiques structurants, en misant sur l'innovation comme vecteur de croissance. Président, au siège du ministère, les travaux de la Conférence nationale des établissements publics à caractère scientifique et technologique, le ministre a mis en avant l'évolution notable du rôle de la recherche scientifique, désormais considérée comme un instrument stratégique de l'économie nationale innovante. Selon lui, ce secteur contribue de plus en plus à la création de valeur ajoutée et d'emplois, notamment à travers le renforcement des synergies avec les différents secteurs économiques. Dans ce contexte, Baddari a rappelé que l'année 2025 a été marquée par la concrétisation de 80 partenariats exécutifs basés sur des projets innovants, il-

lustrant l'intégration progressive et effective des établissements de recherche dans les mécanismes de production et de développement économique. Le ministre a également fait état de résultats significatifs en matière de valorisation scientifique, avec 539 travaux de recherche consacrés à la transformation et à l'exploitation des résultats scientifiques, enregistrant une progression de 31 % par rapport à l'année 2024. Abordant le volet du partenariat avec le secteur économique, il a précisé que 77 équipes de recherche mixtes ont été constituées, couvrant 676 programmes de recherche. À cela s'ajoute la création de 134 incubateurs d'entreprises, dispositifs qui ont permis de capter des investissements évalués à près de 2,8 milliards de dinars, confirmant ainsi l'attractivité croissante de l'écosystème national de l'innovation.

Y.B.

Mis en service par le ministère de l'Industrie
Une plateforme numérique pour le suivi des biens récupérés

Le ministère de l'Industrie a procédé, hier, au lancement officiel d'une plateforme numérique dédiée au suivi des biens récupérés, lors d'une cérémonie organisée en son siège et présidée par le ministre, Yahia Bachir. L'événement s'est déroulé en présence des points focaux ainsi que des représentants des différents secteurs impliqués dans ce dispositif. D'après un communiqué émanant du ministère, la mise en service de cette plateforme s'inscrit dans la continuité des orientations stratégiques définies par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Cette démarche vise notamment à accélérer la modernisation de l'administration publique, à consolider la transition numérique, à renforcer les principes de transparence et à améliorer les outils de suivi, de coordination et de gestion intersectorielle relatifs aux biens récupérés. Dans cette optique, la responsabilité de la supervision de cette opération a été confiée à la chargée de l'Inspection générale du ministère de l'Industrie. Sa mission consiste à veiller à l'utilisation efficiente de la nouvelle plateforme, à harmoniser les procédures de traitement des données et à garantir un dispositif de suivi rigoureux, en temps réel, permettant une visibilité précise et actualisée de l'état des biens concernés.

R.E.

Investissements étrangers

Gara Djebilet attire les entreprises chinoises

À quelques semaines du démarrage effectif de la production à grande échelle, la mine de Gara Djebilet, riche d'une réserve colossale de 3,5 milliards de tonnes de minerai de fer, commence déjà à attirer l'attention de la scène internationale, avec un intérêt marqué de la part de la Chine. Cette ressource, considérée comme l'une des plus importantes au monde, représente pour le pays du Milieu une opportunité stratégique de diversifier ses sources d'approvisionnement, aujourd'hui largement dominées par l'Australie et le Brésil. Selon les experts, l'Algérie pourrait bientôt devenir un acteur incontournable sur le marché chinois, actuellement le plus gros consommateur mondial

de minerai de fer. Le South China Morning Post souligne que le minerai de Gara Djebilet pourrait contribuer à combler le déficit en cette matière première et renforcer la sécurité des approvisionnements. Dans ce contexte, Mme Lauren Johnston, chercheuse principale à l'AustChina Institut et spécialiste des relations Chine-Afrique, rappelle que « les ressources africaines en minerai de fer consolident les liens sino-africains et offrent à la Chine une protection stratégique face à sa forte dépendance vis-à-vis de fournisseurs traditionnels comme l'Australie ». De son côté, Yahia Zoubir, professeur d'études internationales et chercheur associé non résident au Conseil du Moyen-Orient sur les affaires

mondiales à Doha, estime que « la dépendance excessive à quelques fournisseurs crée des vulnérabilités géopolitiques et logistiques. L'apport africain ne transformera pas fondamentalement la structure des importations chinoises, mais il renforcera le pouvoir de négociation, la résilience et l'autonomie stratégique de la Chine sur un marché long-temps concentré ». Par ailleurs, le projet de Gara Djebilet suscite un intérêt croissant des entreprises chinoises désireuses d'intégrer la chaîne de valeur de l'industrie sidérurgique en cours de développement en Algérie. Cette dynamique s'inscrit pleinement dans la vision nationale visant à transformer localement la matière première et à diversifier

l'économie. Le mégaprojet prévoit, à terme, une capacité de production de plusieurs millions de tonnes de concentré de minerai de fer d'ici 2030, pour être ensuite doublée à l'horizon 2040. D'ores et déjà, l'exploitation de cette immense réserve place l'Algérie sur la carte des fournisseurs potentiels de minerai de fer et de produits sidérurgiques à l'échelle mondiale, avec la Chine en tête des pays intéressés. La mise en valeur de Gara Djebilet, combinée à l'industrialisation du minerai local, devrait constituer un levier majeur pour l'entrée de l'Algérie sur le marché international et pour le renforcement de sa souveraineté économique dans le secteur minier stratégique.

Y.S.

L'EXPRESS



Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouliouache, Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz

www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YOUSSEF RABAH

POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À :
L'Entreprise Nationale de communication d'édition et de Publicité

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz

Programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression:

Société d'Impression d'Alger (SIA)

Diffusion:

Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

Leur réalisation confiée à des entreprises nationales

Trois usines de dessalement d'eau de mer en chantier

Face aux défis liés à la raréfaction des ressources hydriques et à la demande croissante en eau potable, l'Algérie se tourne vers la mer. Le lancement de trois nouvelles usines de dessalement à Tlemcen, Chlef et Mostaganem marque la mise en œuvre concrète du programme complémentaire national de sécurité hydrique, visant à produire 5,6 millions de mètres cubes d'eau dessalée par jour d'ici 2030 et à réduire durablement la dépendance aux ressources conventionnelles.



■ Par Salima H.

Le programme de dessalement d'eau de mer a été renforcé, hier, par le lancement de trois nouvelles usines, situées dans les wilayas de Tlemcen, Chlef, et Mostaganem, marquant ainsi l'entrée en phase opérationnelle du programme complémentaire national de sécurisation hydrique, décidé par les pouvoirs publics, en vue de produire 5,6 millions de mètres cubes d'eau dessalée par jour d'ici 2030. Les trois installations confiées à 100% à des entreprises nationales, assureront chacune une capacité de production de 300 000 mètres cubes d'eau potable par jour. La durée des travaux pour chaque projet est de 22 mois. La cérémonie de signature des trois contrats de réalisation a également inclus la signature d'un contrat d'achat/vente de l'eau, entre l'Algérien Desalination Company (ADC) et l'Algérienne des Eaux (ADE). Le gouvernement a fait ces dernières années du dessalement de l'eau de mer un pilier central de sa politique de sécurité hydrique, en complément des barrages, des transferts interbassins et de la rationalisation de la consommation. La réalisation de trois usines « s'inscrit dans le cadre de la première phase du programme national complémentaire décidé par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Il comprend la réalisation de six grandes usines

de dessalement d'eau, en vue de répondre aux besoins croissants des citoyens en eau potable, (...) consolider la sécurité hydrique de manière durable, et répondre aux besoins du développement social et économique dans les différentes wilayas du pays », souligne le groupe Sonatrach. La cérémonie de signature des trois contrats s'est déroulée hier, au siège du groupe Sonatrach, en présence de M. Mohamed Arkab, ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, M. Taha Derbal, ministre de l'hydraulique, M. Nour Eddine Daoudi, PDG de Sonatrach, M. Lahcen Bada, PDG de l'Algérien Desalination Company (ADC), de M. Mustapha Rekik, DG de l'Algérienne des Eaux (ADE), et des PDG des entreprises chargées de la réalisation de ces usines. Supervisés par la filiale de Sonatrach, Algerian Desalination Company (ADC), les trois projets ont été confiés à l'entreprise Cosider Canalisation, qui réalisera l'usine implantée dans la wilaya de Tlemcen, l'Entreprise nationale de grands travaux pétroliers (ENGTP), qui se chargera de la réalisation de l'usine prévue dans la wilaya de Chlef, alors que la réalisation de l'usine prévue à Mostaganem sera réalisée par la Société algérienne de réalisation des projets industriels (SARPI). À Chlef, l'usine implantée dans la commune côtière d'El Marsa alimentera, en plus des localités de la wilaya, plusieurs régions voisines comme Aïn Defla, Tissemsilt et Médéa. À Mostaganem, la nouvelle station prévue dans

la commune d'El Khadra renforcera également l'approvisionnement de Relizane et Tiaret notamment. Quant au projet de Tlemcen, situé dans la commune de Marsa Benmehdi, il vise à sécuriser durablement les besoins en eau de la wilaya ainsi que ceux des wilayas de Sidi Bel-Abbès et de Saïda. Cinq usines de dessalement d'eau de mer ont été mises en service entre 2024 et 2025, à El Tarf, Boumerdès, Tipaza, Oran et Béjaïa, chacune dotée d'une capacité de 300 000 m³/jour. Ces installations ont permis d'augmenter sensiblement la part de l'eau dessalée dans l'alimentation en eau potable, notamment dans les grandes agglomérations du littoral. La mise en service de ces cinq installations a permis de porter la capacité de production nationale à environ 3,7 millions de m³ d'eau/jour, soit l'équivalent de 42 % de la demande nationale en eau potable. Le lancement des trois nouvelles usines par Sonatrach constitue la première phase d'un programme complémentaire plus large, qui prévoit, outre les stations citées ci-dessus, la réalisation de nouvelles usines dans les wilayas de Skikda, Jijel et Tizi Ouzou. À l'horizon 2030, les pouvoirs publics visent à couvrir jusqu'à 60 % des besoins nationaux en eau potable grâce au dessalement. Une orientation stratégique qui vise à réduire durablement la dépendance aux ressources hydriques conventionnelles et à renforcer la résilience du pays face aux aléas climatiques. S.H.

Un duo qui sécurise l'énergie

Naturgy et Sonatrach, un partenariat stratégique

Francisco Reynes, PDG de Naturgy, géant espagnol de l'énergie, affirme que son entreprise a joué un rôle clé dans la stabilisation des relations entre l'Algérie et l'Espagne, même dans les périodes diplomatiquement les plus tendues. Dans un entretien accordé au quotidien *El Mundo*, il met en lumière le poids structurant des intérêts économiques. Le contexte remonte au printemps 2022, lorsque l'Espagne a modifié sa position sur le Sahara occidental, soutenant le présumé plan d'autonomie marocain, ce qui avait provoqué une réaction d'Algérie. « Nous montrons que, malgré les tensions diplomatiques, les relations commerciales peuvent rester stables grâce à des accords de très long terme », explique Reynes. Le partenariat entre Naturgy et Sonatrach, le géant public des hydrocarbures, s'appuie sur des liens anciens, profonds et stratégiques. Il inclut des contrats gaziers à long terme et la coentreprise Medgaz, un gazoduc reliant directement les champs de Hassi R'mel à la côte espagnole. Avec 49 % du capital détenu par Naturgy et 51 % par Sonatrach, le gazoduc est devenu un élément vital de la sécurité énergétique espagnole, surtout dans le contexte actuel de diversification des approvisionnements après la guerre en Ukraine. « Même dans les périodes de tensions

les plus fortes entre l'Algérie et l'Espagne, nous avons maintenu cette relation de manière irréprochable », insiste le dirigeant. Les visites de Francisco Reynes à Alger, en avril et février derniers, pour rencontrer le PDG de Sonatrach et le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, ont réaffirmé cette continuité. Les deux parties ont confirmé leur volonté de « renforcer » le partenariat et de lancer « de nouveaux projets », consolidant ainsi ce que Reynes qualifie de « collaboration historique ». Naturgy représente ainsi un débouché stable et un partenaire d'investissement fiable, tandis que l'Espagne sécurise via l'entreprise une part significative de son approvisionnement. L'actionnariat de Sonatrach dans Naturgy ajoute une dimension supplémentaire : lors de l'entrée au capital tentée par le groupe émirati TAQA, la participation algérienne a joué un rôle déterminant, illustrant l'influence stratégique du pays. Naturgy n'est donc pas simplement un client, mais un écosystème partagé où les intérêts bilatéraux sont imbriqués, créant une interdépendance qui réduit le risque de rupture. Au-delà de la diplomatie, Reynes propose une vision pragmatique du secteur énergétique, alignée sur les réalités économiques et les priorités politiques européennes. Alors que l'Union européenne

vise la neutralité carbone en 2050, elle reconnaît un rôle résiduel pour les énergies fossiles, notamment le gaz, dans les scénarios de transition. Selon le PDG de Naturgy, « nous continuerons à investir dans les renouvelables, mais en suivant la logique économique [...]. Notre objectif est de décarboner nos sources d'énergie tout en respectant les intérêts de nos actionnaires ». Ce pragmatisme justifie le maintien et l'approfondissement du partenariat gazier avec l'Algérie, non comme un reniement de la transition énergétique, mais comme un pilier de stabilité et de rentabilité nécessaire pour financer celle-ci. Reynes décrit Naturgy comme un « diplomate corporatif », dont les relations commerciales solides et mutuellement bénéfiques servent de fil de sécurité aux relations bilatérales. Si l'impact exact de l'entreprise sur le réchauffement des relations économiques est difficile à mesurer, son témoignage révèle un fait tangible : les liens énergétiques algéro-espagnols ont fait preuve d'une résilience exceptionnelle au plus fort de la crise. Cette continuité confirme également que l'Algérie reste un fournisseur fiable et de confiance, capable de protéger ses intérêts tout en maintenant des relations stables avec ses partenaires internationaux.

Y.S.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

Anticipation

■ Par Aida Mouni

Face aux défis croissants liés à la gestion de ses ressources en eau, l'Algérie a cessé de considérer le dessalement de l'eau de mer comme une solution d'appoint. Il est désormais au cœur d'une politique hydrique nationale structurée, pensée sur le long terme et assumée au plus haut niveau de l'État. La signature, à Alger, de nouveaux contrats pour la réalisation de grandes usines de dessalement à Chlef, Mostaganem et Tlemcen illustre ce tournant stratégique. Sous la supervision de Sonatrach, via l'Entreprise algérienne de dessalement de l'eau (EADE), ces projets confirment une volonté politique claire : sécuriser durablement l'approvisionnement en eau potable dans un contexte de stress hydrique aggravé par la sécheresse, le changement climatique et la pression démographique. Chaque usine affichera une capacité de 300 000 mètres cubes par jour, un seuil qui place ces infrastructures parmi les plus importantes du continent. Ce choix s'inscrit dans la première tranche du deuxième programme national complémentaire décidé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui prévoit six nouvelles stations de grande capacité à l'horizon 2026. L'objectif est ambitieux, faire passer la part de l'eau dessalée de 18 % aujourd'hui à 42 % à court terme, puis à 60 % d'ici 2030. Derrière les chiffres, une réalité s'impose, l'Algérie ne peut plus compter uniquement sur les barrages et les nappes phréatiques, surexploitées et vulnérables aux aléas climatiques. Le dessalement devient ainsi un outil de souveraineté hydrique, au même titre que l'énergie l'est pour l'économie nationale. Mais au-delà des volumes produits, c'est la philosophie de l'action publique qui évolue. Le recours massif à des entreprises nationales (ENGTP, SARPI, Cosider Canalisations) pour la réalisation de ces projets révèle une volonté de maîtrise industrielle et technologique. Développer localement les membranes d'osmose inverse, intégrer les énergies renouvelables, réduire l'empreinte environnementale et valoriser les sous-produits du dessalement, notamment le sel, dessinent les contours d'un modèle plus autonome et plus durable. Cette « stratégie » n'est toutefois pas exempte de fragilités. Le dessalement ne saurait être une solution miracle s'il n'est pas accompagné d'une réforme profonde des usages. L'agriculture, premier consommateur d'eau, reste au cœur de l'équation. Sans irrigation raisonnée, sans adaptation des cultures et sans lutte contre le gaspillage, la pression sur la ressource demeurera à l'heure où l'or bleu devient l'un des marqueurs les plus implacables des inégalités et des vulnérabilités contemporaines. L'Algérie choisit l'anticipation plutôt que la gestion de crise. Elle reconnaît que l'eau, au même titre que l'énergie, conditionne désormais la stabilité sociale, le développement économique et la dignité des populations.

A.M.

La Cour des comptes le souligne :

Situation à flux tendu dans les communes

Le rapport 2025 de la Cour des comptes, en ce qui concerne les collectivités locales, avec une enquête cible sur les communes des wilayas de Tlemcen, Tiaret, Sidi Bel-Abbès, Naama et Ain Temouchent, montre des dysfonctionnements assez importants pour troubler la bonne gestion, notamment financière, des communes, et donc la réponse adéquate aux besoins des populations des wilayas cibles.



■ Par Merouane Korso

Le rapport indique ainsi que "l'évaluation menée (par la Cour des comptes) pour s'enquérir de l'évolution du personnel et de l'état de la gestion des ressources humaines au niveau d'un ensemble de communes relevant des wilayas de Tlemcen, Tiaret, Sidi Bel-Abbès, Naama et Ain Temouchent, au titre de la période 2019 à 2024, a mis en lumière une progression appréciable des effectifs communaux". Pour autant, note le rapport, "des progrès restent à faire pour un meilleur déploiement des ressources humaines et l'amélioration de la qualité de leur gestion, dans le respect des attributions statutaires du personnel et des missions des communes". La Cour des Comptes estime ainsi que "les investigations effectuées ont souligné la nécessité d'une adaptation de l'organisation administrative des communes pour sa mise

en adéquation avec les nouvelles prérogatives assignées à ces entités, tout en renforçant la structure et les outils de gestion des ressources humaines". Les mêmes investigations ont, par ailleurs, soullevé "l'exigence pour une gestion saine et performante du personnel communal, de pallier le déficit constaté en matière d'encadrement, notamment dans les emplois et les postes supérieurs et de mettre fin à l'utilisation du personnel en marge du cadre légal". Résultat : la formation, note le rapport, demeure axée essentiellement sur la formation dite « obligatoire », à savoir la formation préparatoire et la formation complémentaire, "alors qu'elle devrait reposer sur une stratégie à même de la rehausser comme vecteur d'amélioration de la qualification du personnel et de perfectionnement de ses compétences". Sur la gestion des ressources humaines, le rapport explique qu'au titre de son programme d'activités de contrôle pour l'année 2024, une opération (de contrôle) portant sur l'examen de la gestion des ressources humaines dans

les communes a été menée, le rapport relevant ainsi qu'il y a eu évolution quantitative et qualitative des effectifs, et "cette opération s'est intéressée aux modes de gestion des ressources humaines prévalant dans les communes, à travers l'appréciation de l'organisation communale mise en place et sa capacité à répondre aux besoins de la collectivité, en tenant compte des postes budgétaires prévus et pourvus, ainsi que de la composante". Par ailleurs, les opérations d'intégration des fonctionnaires ont engendré une nouvelle réalité à laquelle les responsables locaux ne se sont pas encore accommodés, explique d'autre part le rapport 2025, qui fait remarquer que "ces derniers continuent à gérer les ressources humaines selon des modes de gestion qui ne prennent en compte ni l'organisation optimale de l'administration communale, ni le déploiement efficace du personnel, dans le respect de leurs attributions statutaires et de la réglementation en vigueur". Fatalement, il y a eu un dérèglement des effectifs des communes, et au

moment où l'effectif de certaines communes a enregistré une évolution, se situant entre 35% et 80%, le nombre de fonctionnaires d'autres collectivités a été sextuplé, voire septuplé, "ce qui ne repose sur aucune logique de gestion et de satisfaction des besoins". La Cour des comptes note ainsi que "l'augmentation des effectifs a entraîné des conséquences organisationnelles et logistiques auxquelles les responsables locaux ne s'étaient pas préparés". Car la hausse non contrôlée des effectifs communaux a entraîné "une hausse conséquente de la masse salariale (salaire + charges sociales) dans les communes sous revue". Alors qu'elle représentait en 2019 entre 20% et 73% des dépenses de fonctionnement des communes, la masse salariale a atteint, en 2023, des proportions se situant entre 40% et 84%, ce qui traduit un taux d'évolution de la masse salariale dépassant, souvent, 200%", explique le rapport, qui relève que "l'analyse des comptes administratifs des communes considérées, au titre de l'exercice 2023, montre que les recettes propres des communes couvrent moins de 1% de la masse salariale dans sept communes et entre 1% et 5% de la masse salariale, dans 15 autres communes". Résultat : ces communes ne parviennent à s'acquitter des dépenses de leur personnel que grâce aux ressources externes. "Dans ce sens, le financement des charges salariales se fait, en grande partie, par les recettes fiscales et les subventions de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (CSGCL), mais face à la faiblesse des recettes fiscales dans la plupart des communes, ces charges continuent à être financées par la Caisse", déplore le rapport 2025 de la Cour des Comptes. Ainsi donc, "la CSGCL réserve annuellement des subventions destinées à prendre en charge les différentes dépenses liées aux salaires des fonctionnaires communaux", affirme la Cour des Comptes concernant la gestion des salaires et des dépenses des communes. Le rapport 2025 de la Cour des Comptes concernant les Collectivités locales fait état de sept opérations de contrôle ciblant la qualité de gestion de plusieurs communes et se rapportant aux divers aspects de la gestion locale. Il s'agit en particulier de la gestion des ressources humaines, l'encadrement de l'extension urbaine, l'accès des citoyens aux services publics essentiels, la réalisation et la réhabilitation des réseaux d'assainissement, le programme de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique ainsi que des conditions d'organisation et de fonctionnement de ces communes et leurs capacités à assurer une gestion efficace de leurs ressources budgétaires

M.K.

Industrie mécanique

Oran, carrefour des partenariats et transferts technologiques

Oran s'apprête à devenir, du 10 au 12 février, le centre névralgique de l'industrie mécanique en Algérie avec l'organisation du salon Mechanica Algeria au Centre des Congrès. Cet événement majeur vise à mettre en avant la vitalité et la montée en puissance des industries mécaniques, de la fabrication de pièces automobiles et de la sous-traitance industrielle dans le pays. L'exposition réunira un large éventail d'acteurs clés, allant des entreprises locales et internationales spécialisées dans les composants automobiles aux leaders de la sous-traitance industrielle, sans oublier les constructeurs et assembleurs de véhicules. Elle offrira un cadre privilégié pour échanger, partager des bonnes pratiques et identifier de nouvelles opportunités de collaboration dans ce secteur stratégique. Placée sous l'autorité du ministre de l'Industrie et soutenue par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) ainsi que par le Conseil du renouveau économique algérien (CREA), cette rencontre illustre la volonté des pouvoirs publics de consolider le tissu industriel national et de stimuler les investissements dans les filières manufacturières et mécaniques. Le salon

s'annonce comme une édition record, avec la participation attendue d'un nombre important d'entreprises spécialisées dans la fabrication automobile, ainsi que de sociétés internationales actives dans le secteur des véhicules et des pièces détachées. Cette affluence traduit l'attractivité croissante du marché algérien et les perspectives de partenariats et de transferts technologiques. Par ailleurs, une délégation officielle de haut niveau sera présente, et l'événement sera l'occasion d'annoncer la création de la filière pièces détachées automobiles au sein du CREA. Cette initiative vise à structurer la filière, à coordonner les différents acteurs, à renforcer l'intégration locale et à accroître la compétitivité des produits algériens sur le marché. Au-delà de sa dimension commerciale, Mechanica Algeria se veut un lieu d'échanges d'expertise, de prospection de collaborations et de mise en réseau, contribuant ainsi au développement global de l'industrie automobile et de la sous-traitance. L'événement consolidera également la position d'Oran en tant que pôle économique et industriel de référence à l'échelle nationale, renforçant son rôle stratégique dans l'essor industriel du pays.

Grâce à ses exportations

Holding ACS élargit sa présence dans les marchés maghrébins

La Holding ACS, société algérienne spécialisée dans les produits chimiques, a franchi une étape majeure dans le développement de ses exportations en réalisant pour la première fois l'envoi de gobelets en papier vers le marché tunisien. Cette initiative illustre sa volonté de diversifier ses produits destinés à l'international et de consolider le positionnement du produit national dans la région, conformément à sa stratégie de renforcement de la présence algérienne à l'export. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la huitième expédition organisée hier par la filiale Tonic Industrie, à destination de la Tunisie. Le convoi comprenait huit semi-remorques transportant 2,3 millions de gobelets en papier, ainsi que 915 000 boîtes pour œufs, tra-

duisant l'ampleur et la régularité des efforts d'exportation de l'entreprise. L'ajout des gobelets en papier à la gamme des produits exportés constitue une étape stratégique dans la diversification des produits industriels à fort potentiel pour l'international. Il témoigne de l'engagement de Holding ACS à élargir sa présence sur les marchés régionaux, tout en renforçant la compétitivité et la visibilité du produit national face aux marchés étrangers. La société a profité de cette occasion pour saluer le professionnalisme et l'implication de ses équipes. La réussite de cette opération repose sur le travail collectif et le sens des responsabilités des cadres et des employés, éléments jugés essentiels pour atteindre les objectifs stratégiques fixés par la direction.

Les défis et limites du Plan national cancer en Algérie

Progrès, obstacles et perspectives

La Cour des comptes a publié son rapport annuel 2025, dédié aux résultats d'évaluation de plusieurs politiques publiques en Algérie, dont le secteur de la santé. Cette institution a évalué le Plan national cancer (PNC) 2015-2019 qui avait comme objectif principal « la diminution de la mortalité et de la morbidité du cancer ».



Le rapport a permis de mettre en lumière les avancées accomplies à la faveur des financements importants mobilisés par l'État, notamment en termes de construction et d'équipement des centres de lutte contre le cancer (CLCC) et de leur dotation en ressources humaines. Cependant, « les progrès restent néanmoins en deçà des mesures énoncées dans le PNC, notamment en matière de développement du dépistage organisé, de normalisation et de modernisation des structures de diagnostic et d'amélioration de la chaîne de soins dans son ensemble », indique le rapport. La Cour des comptes rappelle en effet que le PNC est structuré autour de 8 axes stratégiques, 19 objectifs, 60 actions et 239 mesures. Pour sa mise en œuvre, un comité national a été créé le 5 mai 2015. Dans le cadre de ses activités de suivi, ledit comité a élaboré cinq bilans ; quatre bilans d'étape (2015, 2016, 2017 et 2018), et un bilan définitif, par thématique, élaboré en 2024 couvrant la période de 2014 à 2022. Le document révèle que l'exploitation de ces bilans a mis en évidence que seulement « 25 % des mesures (59 sur 239) du PNC sont entamées ». La majorité des

mesures n'ont pas connu d'avancement significatif en 2018, ajoute le rapport, qui indique « qu'aucune explication » n'est donnée quant à l'absence de mise en œuvre du reste des mesures. Il n'en demeure pas moins que, dans plusieurs domaines clés, « la majorité des mesures préconisées n'ont pas connu de mise en œuvre effective », ajoute la même source. Il s'agit, notamment, des mesures ayant trait à la lutte contre le tabagisme, au dépistage organisé de certains cancers, à la modernisation et à la normalisation des structures de diagnostic, mais aussi à l'amélioration et au développement de la chaîne des soins, en particulier les services de la chirurgie carcinologique, l'oncologie médicale, l'oncologie pédiatrique, la pharmacie oncologique et la radiothérapie, ainsi que l'orientation, l'accompagnement et le suivi des patients atteints de cancer. À ce titre, en plus des efforts qui restent à faire pour lever les contraintes rencontrées dans l'optimisation et la valorisation des ressources mobilisées, ainsi que dans l'organisation et le fonctionnement du réseau des structures de prévention, de diagnostic et de traitement, l'atteinte des objectifs du PNC requiert des

améliorations dans le pilotage et le suivi de sa mise en œuvre, notamment à travers une implication active et coordonnée des différentes parties prenantes. Il ressort de l'évaluation que, bien que le PNC ait constitué une avancée majeure, sa mise en œuvre est limitée par des difficultés organisationnelles, une gouvernance inadaptée et une gestion inefficace des ressources. Aussi, les objectifs du plan n'ont pas été atteints dans plusieurs domaines clés, notamment en raison du manque de coordination entre les multiples acteurs impliqués dans sa mise en œuvre.

300 milliards DA mobilisés pour la lutte contre le cancer

La Cour des comptes rapporte que l'Algérie a mobilisé 300 milliards de dinars dans la lutte contre le cancer, mais elle émet des réserves sur ce chiffre. Les budgets alloués au fonctionnement des services d'oncologie de 56 établissements sont passés de 30,780 Mrds de DA en 2016 à 33,44 Mrds de DA en 2017. En parallèle, les services d'hématologie sont dotés de 16,72 Mrds de DA en 2017 contre 15,39 Mrds en 2016. S'agissant du compte d'affectation spéciale (CAS) relatif à la lutte contre le cancer, le taux de consommation des recettes de l'année se situe entre 0% et 2,75% durant la période 2015 à 2020. Un bond significatif en 2021 et 2022 a permis de rehausser le taux de consommation à hauteur de 9,45 % et 11,65 %, respectivement. C'est la résultante de la délégation de la gestion du CAS aux directions de la santé et de la population (DSP) de wilaya par la loi de finances pour 2020, en vertu de laquelle la qualité d'ordonnateur secondaire est attribuée aux directeurs de la santé de wilaya. Le reliquat de fin d'exercice du CAS est passé de 16,461 Mrds de DA en 2014 à 58,421 Mrds de DA en 2022, soit une hausse des crédits non consommés. Parmi les contraintes administratives, budgétaires et techniques affectant l'efficacité des dépenses, figurent « la lenteur des procédures d'engagement et d'ordonnancement, l'arrêt des processus des appels d'offres pour l'acquisition d'équipements et de médicaments, et le manque de coordination entre les services de tutelle et les établissements, l'insuffisance de la capacité de planification et d'absorption des dépenses ». Il s'agit également des difficultés d'approvisionnement dues à des problèmes logistiques ou de production, des prévisions budgétaires souvent inférieures aux prix réels, qui empêchent l'exécution des dépenses et l'insuffisance des infrastructures freine l'achat d'équipements. Enfin, la répartition des financements entre les établissements est déséquilibrée, ne permettant pas à certaines structures d'obtenir les ressources nécessaires. Par ailleurs, les crédits d'équipement destinés à la réalisation des centres de lutte contre le cancer accusent une faible consommation annuelle, se traduisant par des retards dans l'achèvement des infrastructures, des réévaluations budgétaires fréquentes et une augmentation des coûts de construction. Ainsi,

les opérations de construction de 16 centres de lutte contre le cancer, inscrites au titre du budget d'équipement de l'État, depuis 2005, totalisaient à fin 2022 un montant de 22,215 milliards de DA. Le montant de l'autorisation de programme en cours (PEC) de ces opérations s'élève à 89,506 milliards de DA, soit un taux de réévaluation moyen de 302,91 %. Le taux de consommation des crédits cumulés, à fin 2022, est de 85,59 %.

Une politique de recrutement en déphasage avec le déficit en ressources humaines

La majorité des établissements contrôlés par les experts de la Cour rencontrent des difficultés liées au manque de personnel, en raison de « l'insuffisance des postes budgétaires accordés par rapport aux besoins exprimés, des difficultés à pourvoir les postes vacants, faute de disponibilité de candidats répondant aux exigences des postes prévus ». Le rapport a cité le CPMC (Centre Pierre et Marie Curie) d'Alger et le CLCC (Centre de lutte contre le cancer) de Sétif qui ne couvrent, de 2015 à 2022, en moyenne, qu'à peine 60 % de leurs besoins en ressources humaines. En 2023, le CLCC d'Oran fait état d'un besoin de 81 postes supplémentaires dans le corps paramédical, alors que celui d'El Oued enregistre un besoin de 110 postes, tous corps confondus. Le CLCC d'Oran ne dispose que d'un seul radiologue, ce qui affecte les services de la radiothérapie et le dépistage. En termes plus clairs, la cadence des recrutements ne compense pas le rythme des départs, ce qui maintient les établissements dans une situation de sous-effectif chronique. Et le cas du CPMC est édifiant, ont révélé les contrôleurs de la Cour des comptes. Le rapport de la Cour des comptes fait ressortir en outre une mise en service incomplète des CLC qui rencontrent des difficultés d'opérationnalisation après leur ouverture. Plusieurs services essentiels restent, par conséquent, partiellement ou totalement non fonctionnels. Le rapport de la Cour sur le dépistage des cancers est sans complaisance : « Le dépistage n'a pas atteint ses objectifs, en raison principalement de l'absence d'une identification correcte des populations cibles et d'une mobilisation efficace des ressources humaines, financières et matérielles ainsi que du manque de personnel formé et de réseaux pluridisciplinaires solides de sa mise en œuvre. » Par ailleurs, ajoute le même rapport, la création des nouveaux CLCC n'a pas permis de désengorger des structures existantes, notamment du CPMC d'Alger et du CLCC d'Oran, soulignant qu'ils ont toutefois contribué à stabiliser la situation de la prise en charge des patients face à l'augmentation continue du nombre de cas de cancer qui est passé de 45 000 à 60 000 entre 2014 et 2024. « C'est ainsi que les délais de rendez-vous (RDV) de la radiothérapie sont toujours en deçà des besoins. Au CPMC, les délais de RDV, selon les responsables, dépassent généralement les six mois », note le rapport.

Résilience du système national de santé face aux crises sanitaires

Des progrès... mais aussi des défis à relever

Dans son rapport annuel, la Cour des comptes aborde la résilience du système national de santé face aux crises sanitaires. Une évaluation qui a permis de mettre en relief les progrès réalisés mais aussi les défis qui restent à relever pour l'atteinte des Objectifs du développement durable (ODD), en particulier la cible 3-d, visant à renforcer les capacités des pays en matière d'alerte rapide et de gestion des risques sanitaires. La Cour des comptes a en effet souligné que le budget de fonctionnement alloué au ministère de la Santé occupe la sixième position dans le budget de l'État. Ce budget augmente d'année en année, passant de 470 milliards de DA en 2020 à 554 milliards de DA en 2021 pour atteindre plus de 642 milliards de

DA en 2022. « La plus grande part des crédits de fonctionnement, soit une proportion de 75 %, est attribuée aux établissements de santé (CHU, EPH, EHS et EPSP) ainsi qu'aux établissements de soutien qui assurent leur approvisionnement en médicaments et en produits de prévention (IPA, PCH) », ajoute le rapport. À ces dotations s'ajoute la contribution accordée par les organismes de sécurité sociale, dans le cadre des relations contractuelles entre ces 36 organismes et le ministère de la Santé. Cette contribution a été septuplée depuis la réorganisation des caisses de sécurité sociale en 1996, passant de 16,576 mrd de DA à 112,018 mrd de DA en 2022, indique le rapport. Une évolution, estime la Cour des comptes, qui rend « plus que nécessaire » la

concrétisation de la contractualisation entre les institutions de santé et les organismes de sécurité sociale. Par ailleurs, face à la pandémie, les crédits de fonctionnement du secteur de la santé ont connu une hausse de 40 % de 2020 à 2023, dont 89,54 % sont destinés à la lutte contre la pandémie de la COVID-19. Aussi, des chapitres budgétaires dédiés spécifiquement aux risques sanitaires potentiels ont été créés. Afin de renforcer les capacités du système de santé en matière de prévision, de prévention et de préparation, face aux crises sanitaires, la Cour des comptes recommande d'entreprendre les diligences en vue de la publication des textes réglementaires d'application, notamment ceux relatifs à la loi sur la santé (n° 18-11) et à la loi sur la san-

té vétérinaire (n° 88-08). Elle a également recommandé l'activation de la coordination sectorielle des différents comités, en mettant l'accent sur l'échange concret d'informations entre les secteurs concernés. Elle a également plaidé pour le renforcement des observatoires régionaux de la santé (ORS) et de la mise en service des laboratoires de surveillance et d'alerte précoce pour la santé animale, compte tenu de leur importance dans la surveillance épidémiologique. Il s'agit également du développement d'une plate-forme numérique interopérable permettant la collecte, le partage et l'analyse rapide des données épidémiologiques en provenance des différents secteurs concernés.

DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU ROUTIER DANS LE SUD

Les projets achevés au cours du premier trimestre 2026

Dans le cadre des efforts déployés pour développer, étendre et renforcer le réseau routier des wilayas de Biskra, Béchar et Béni Abbès, plusieurs projets d'infrastructure importants ont été enregistrés et devraient être achevés au cours du premier trimestre 2026. Selon un communiqué publié hier par le ministère des Travaux publics, ces projets visent à améliorer la connectivité routière et la qualité des infrastructures dans ces régions. "À Biskra, ces projets comprennent l'élargissement de la route nationale 3 sur 26 km, reliant la commune d'Oumache à la frontière entre les wilayas de Biskra et d'El M'Ghair, ainsi que l'élargissement de la route nationale 83 sur 15 km, reliant les communes d'Aïn Naga et de Zeribet El Oued, dans sa deuxième phase. Par ailleurs, la phase finale de l'élargissement de la route nationale 46 sur 25 km, entre Tolga et la frontière entre les wilayas de Biskra et d'Ouled Djellal, est également en cours", indique le ministère dans son communiqué. À Béni Abbès, ajoute-t-on, le projet enregistré prévoit le renforcement de la route nationale 6 sur 35 km, reliant les communes de Béni Abbès et d'El Ouata. Ce renforcement contribuera à améliorer la fluidité du trafic et la sécurité des usagers. Dans la wilaya de Béchar, la modernisation de la Route nationale 50, reliant Béchar à Tindouf sur 13 km, est prévue, ainsi que celle de la Route nationale 110, reliant Béchar à Taghit sur 10 km. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre des efforts de renforcement du réseau routier et de soutien au développement local et régional. Dans la wilaya de Ghardaïa, le projet de doublement de la route nationale 1 sur 10 km, dans la commune de Metlili, du point kilométrique 621 au point kilométrique 631, sera achevé, précise le ministère.

I.B.

DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU ROUTIER DANS LE SUD

Les projets achevés au cours du premier trimestre 2026

Dans le cadre des efforts déployés pour développer, étendre et renforcer le réseau routier des wilayas de Biskra, Béchar et Béni Abbès, plusieurs projets d'infrastructure importants ont été enregistrés et devraient être achevés au cours du premier trimestre 2026. Selon un communiqué publié hier par le ministère des Travaux publics, ces projets visent à améliorer la connectivité routière et la qualité des infrastructures dans ces régions. "À Biskra, ces projets comprennent l'élargissement de la route nationale 3 sur 26 km, reliant la commune d'Oumache à la frontière entre les wilayas de Biskra et d'El M'Ghair, ainsi que l'élargissement de la route nationale 83 sur 15 km, reliant les communes d'Aïn Naga et de Zeribet El Oued, dans sa deuxième phase. Par ailleurs, la phase finale de l'élargissement de la route nationale 46 sur 25 km, entre Tolga et la frontière entre les wilayas de Biskra et d'Ouled Djellal, est également en cours", indique le ministère dans son communiqué. À Béni Abbès, ajoute-t-on, le projet enregistré prévoit le renforcement de la route nationale 6 sur 35 km, reliant les communes de Béni Abbès et d'El Ouata. Ce renforcement contribuera à améliorer la fluidité du trafic et la sécurité des usagers. Dans la wilaya de Béchar, la modernisation de la Route nationale 50, reliant Béchar à Tindouf sur 13 km, est prévue, ainsi que celle de la Route nationale 110, reliant Béchar à Taghit sur 10 km. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre des efforts de renforcement du réseau routier et de soutien au développement local et régional. Dans la wilaya de Ghardaïa, le projet de doublement de la route nationale 1 sur 10 km, dans la commune de Metlili, du point kilométrique 621 au point kilométrique 631, sera achevé, précise le ministère.

I.B.

TRANSPORT FERROVIAIRE

La SNTF prête à transporter les minerais de Gara Djebilet

La SNTF joue un rôle crucial dans l'exploitation du minéral de fer de Gara Djebilet (Tindouf), l'une des plus grandes mines mondiales, grâce au projet stratégique de la ligne ferroviaire Gara Djebilet-Béchar, qui transportera ce minéral vers les ports et usines du nord, avec une inauguration complète prévue début 2026, marquant une étape majeure pour l'économie algérienne et l'autosuffisance industrielle.

Par Ines B

En effet, la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) assure qu'elle est prête à transporter les minerais de Gara Djebilet en renforçant les moyens humains et matériels afin d'assurer le fonctionnement optimal et efficace de cette ligne minière stratégique. "La Société nationale des transports ferroviaires poursuit ses préparatifs pour l'exploitation de la ligne minière Béchar-Tindouf-Gara Djebilet, grâce à la mise en œuvre d'un programme global combinant la rénovation, la réhabilitation et la modernisation des locomotives et des wagons, ainsi que l'acquisition d'équipements et de machines modernes, afin d'assurer le fonctionnement optimal et efficace de cette ligne minière stratégique", indique la SNTF dans sa page officielle Facebook. Cette ligne stratégique vitale s'étend sur 940 km dans le sud-ouest du pays et transportera des passagers, du minéral de fer et diverses autres marchandises, renforçant ainsi le dynamisme du transport ferroviaire et son



rôle essentiel dans le soutien des activités logistiques et économiques. Gara Djebilet, dans la wilaya de Tindouf, possède d'immenses réserves de fer, estimées à 3,5 milliards de tonnes, dont 1,7 milliard exploitables. Une nouvelle ligne de 950 km relie la mine à Béchar, permettant l'acheminement de millions de tonnes de minéral par des trains minéraliers longs. L'objectif étant de réduire la dépendance aux importations de minéral et de développer le tissu industriel national, notam-

ment vers des entreprises comme Tosyali à Oran. La SNTF, avec des partenaires comme Ferrovial (Entreprise nationale de construction de matériels et d'équipements ferroviaires) et des entreprises chinoises (CRCC), gère le transport. Concernant les infrastructures qui accompagnent ce projet, on peut citer la construction de gares modernes (Tindouf) et d'ouvrages d'art, dont un long viaduc, par ANESRIF et COSIDER. Le projet vise une exploitation complète avec des trains de

minéral dès janvier 2026. La ligne pourra transporter jusqu'à 50 millions de tonnes par an. Des wagons spécifiques (plus de 1000) sont prévus pour les trains minéraliers. Le minéral de Gara Djebilet est donc au cœur d'une vaste opération logistique et industrielle pilotée par l'État, avec la SNTF comme acteur clé du transport, visant à transformer ce gisement en un moteur économique majeur.

I.B.

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

À Tamanrasset, les entreprises mettent le cap sur les marchés africains

Le Pnud Algérie annonce que, dans le cadre du projet « Soutien aux actions précoce du Cadre mondial de la biodiversité (CMB) », s'est tenu récemment le dernier atelier dédié à la présentation et à la validation de la nouvelle Stratégie et Plan d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB) par les

membres du Comité intersectoriel de la biodiversité (CIB). Cet événement a également permis de présenter le bilan complet des travaux réalisés par l'ensemble des experts mobilisés. "Une étape clé pour l'Algérie dans la mise en œuvre des engagements internationaux en matière de conservation de la

biodiversité", indique le Pnud Algérie. La Stratégie et Plan d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB) de l'Algérie, mis à jour en 2016-2030, est un cadre stratégique pour la conservation, l'utilisation durable, la restauration et la valorisation de sa biodiversité, intégrant la protection du capital naturel

avec le développement socio-économique, la création d'emplois (écotourisme, produits locaux) et l'adaptation au climat, impliquant tous les secteurs et citoyens. Elle vise à freiner la dégradation des milieux naturels via des actions coordonnées, promouvant une économie verte et inclusive.

AIR ALGERIE : Réductions sur les vols durant le mois de ramadan

La compagnie aérienne Air Algérie a annoncé, hier, dans un communiqué, le lancement d'une offre promotionnelle spéciale sur les billets des vols programmés durant le mois de ramadan. Cette offre prévoit des réductions pouvant atteindre 50 %

sur les tarifs des billets en classe économique, dont la période de vente est fixée du 29 décembre 2025 au 31 janvier 2026, pour des voyages programmés entre le 18 février et le 22 mars 2026, selon la même source. Air Algérie a l'habitude de faire des

réductions régulières, surtout pour la communauté nationale à l'étranger, avec des offres périodiques allant jusqu'à 30 %, 40 %, voire 60 % sur certaines périodes comme l'été (offre "OTLA") ou autour des fêtes (Aïd), pour répondre à la forte

demande et faciliter les voyages. Ces promotions sont souvent limitées dans le temps et soumises à disponibilité, demandant une réservation rapide, et visent à rendre les vols plus accessibles pour la diaspora.

Rabehi inspecte le projet de réalisation de la terrasse du Parc de la Pêcherie

Le ministre, wali de la wilaya d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi a effectué une visite d'inspection du projet de réalisation de la terrasse du Parc de la Pêcherie et de réaménagement de la place des Martyrs, a indiqué dimanche un communiqué des services de la wilaya. Ce projet "vise à relier la place des Martyrs au parc de la Pêcherie, où les travaux se poursuivent pour ouvrir

tous ses espaces, après l'ouverture de la première partie au public, en passant par les voûtes et le centre commercial", précise le communiqué. Lors de son inspection du projet, M. Rabehi s'est enquis, en présence du président-directeur général (Pdg) du groupe Cosider, de "l'état d'avancement des travaux de réalisation d'une terrasse surplombant le parc, et d'un parking

d'une capacité de 400 véhicules". Il a écouté un exposé sur le projet de réaménagement de la place des Martyrs qui s'étend sur "une superficie de 7 986 M², avec la réalisation de passerelles surélevées vitrées au-dessus des vestiges archéologiques et l'installation de deux (2) ascenseurs électriques et d'escaliers mécaniques pour relier cet espace au parc de la Pêcherie". La

présentation a également porté sur "des projets d'aménagement de divers espaces et promenades jusqu'au parking Mustapha Bounetta, où seront réalisés des lieux de loisirs et des restaurants sur la surface récupérée après la démolition des bâtisses et entrepôts qui s'y trouvaient et qui s'étendent de l'Amirauté vers le centre-ville d'Alger", conclut la même source.

FRUIT D'UN
PARTENARIAT ENTRE
SAIDAL ET NOVO
NORDISK

**les premières
insulines en
stylo mises sur
le marché
algérien**

Le groupe Saidal et Novo Nordisk ont annoncé, hier, la mise sur le marché algérien des premières insulines en stylo de dernière génération, en l'occurrence Tresiba, issues d'un partenariat stratégique avec le laboratoire Novo Nordisk.

"La cérémonie de lancement s'est déroulée au siège de Novo Nordisk à Boufarik (wilaya de Blida), en présence de Madame Nabila Benyazzer, née Ouaret, présidente-directrice générale du groupe Saidal, de Monsieur Hamza Benharkat, directeur général de Novo Nordisk Algérie, ainsi que de cadres dirigeants des deux groupes et des représentants des autorités nationales et locales", indique un communiqué de Saidal publié sur sa page officielle Facebook.

"Face à l'importance du diabète en tant qu'enjeu majeur de santé publique, Saidal et Novo Nordisk ont travaillé en étroite collaboration pour accélérer la réalisation de ce projet. Les discussions ont débuté en septembre, suivies de la signature du protocole d'accord et du contrat en octobre, aboutissant aujourd'hui à la disponibilité effective du produit sur le marché national", précise le groupe. Notons que le processus de production en full process a d'ores et déjà été engagé au niveau du site de Constantine, avec pour objectif la nationalisation du produit à court terme. L'accord prévoit également l'intégration progressive de solutions thérapeutiques innovantes développées par Novo Nordisk, garantissant aux patients algériens un accès à des traitements de pointe. "Cette initiative constitue une avancée majeure dans l'amélioration de la prise en charge des patients diabétiques et s'inscrit dans la stratégie de renforcement de la production nationale et de consolidation de la sécurité sanitaire du pays, conformément aux orientations du Président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune", conclut le groupe Saidal.

I.B.

POUR RÉPONDRE À LA DEMANDE NATIONALE

Le ministère de l'Agriculture va importer 1,15 million de tonnes de maïs

L'Algérie fait face à d'importantes difficultés pour alimenter ses éleveurs en maïs et en fourrages, causées par une production agricole insuffisante, les aléas climatiques (sécheresse), une forte dépendance aux importations, des coûts élevés, et des lacunes dans les politiques de soutien.

Par Inès B.

C'est ainsi que le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a annoncé hier l'importation de 1 150 000 tonnes de maïs entre le 28 décembre 2025 et février 2026 afin de répondre à la demande accrue du marché intérieur et de fournir la matière première nécessaire à la production d'aliments pour le bétail et la volaille. Une première cargaison de 250 000 tonnes arrivera entre le 28 décembre et le 1^{er} janvier via les ports d'Oran, d'Alger, de Skikda et de Béjaïa, suivie de 500 000 tonnes en janvier et de 400 000 tonnes supplémentaires en février. Cette décision fait suite à la constatation d'une pénurie sur le marché et à une réunion entre le ministre de l'Agriculture et les représentants du secteur avicole. Lors de cette réunion, toutes les mesures nécessaires ont été prises pour stocker et distribuer le maïs et garantir son approvisionnement régulier. "Devant cette situation se reproduisant chaque année, il a également été décidé de constituer un stock de réserve de maïs afin de prévenir toute rupture d'approvisionnement future", indique le ministère dans son communiqué. Le ministère a confirmé que les quantités importées et actuellement en cours d'acheminement sont suffisantes pour satisfaire les besoins du marché, notamment ceux des éleveurs de volailles, et a précisé qu'un stock de réserve a été constitué afin de prévenir toute rupture d'approvisionnement future. Le ministère a appelé tous les acteurs du



secteur à adopter des pratiques d'approvisionnement régulières et à faire preuve de responsabilité collective pour maintenir l'équilibre du marché, soulignant que le maïs représente environ 80 % de l'alimentation allouée à la volaille et qu'il s'efforcera de surveiller en permanence l'approvisionnement du marché. Devant une telle situation, le ministère de l'Agriculture et ses organismes (comme l'ONAB) se retrouvent obligés de répondre aux besoins des éleveurs en maïs par des importations massives (via appels d'offres vers l'Argentine/Brésil) pour l'alimentation animale, mais encouragent aussi la produc-

tion locale via des aides (crédits, subventions) et des projets ambitieux dans le Sud, tout en explorant des alternatives comme le sorgho ou des blocs nutritionnels pour réduire la dépendance et les coûts, et stabiliser les prix. L'ONAB (Office national algérien de l'alimentation du bétail) lance régulièrement des appels d'offres pour importer de grandes quantités de maïs, principalement d'Amérique du Sud (Brésil, Argentine), pour couvrir les besoins en aliments composés. Pour le soutien financier et structurel, il y a les programmes comme "R'fig" (jeunes agriculteurs) et "Ettahadi" (PME) qui offrent

des prêts à taux réduits et des subventions pour l'achat de matériel et le développement des exploitations. Concernant les mesures de stabilité des prix, des annonces de subventions sont faites régulièrement pour garantir la stabilité des prix des aliments de bétail et réduire les coûts de production pour les éleveurs. Le ministère de l'Agriculture cherche à créer un environnement incitatif, en accompagnant les producteurs et en renforçant les capacités des entreprises publiques et coopératives.

I.B.

ÉNERGIE

Adjal inaugure d'importants projets à Aïn Guezzam



Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Moudad Adjal, accompagné du secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, a entamé hier une visite de travail dans la wilaya d'Aïn Guezzam afin de superviser le lancement et l'inauguration de plusieurs projets d'infrastructure, selon un communiqué du ministère. Le programme de la visite, tel qu'indiqué dans le communiqué de presse, a concerné l'inspection des travaux de construction de la piste d'atterrissement d'Aïn Guezzam et de Tin Zaouatine, d'une longueur de 3 000 mètres sur 45, ainsi qu'une présentation détaillée de l'état d'avance-

ment des travaux sur la route nationale n° 1 et la route de wilaya n° 117, qui relient Aïn Guezzam et Tin Zaouatine. Au cours de cette visite, le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables a lancé officiellement le projet de raccordement au réseau de gaz. La

visite a concerné également une inspection du projet d'aménagement de la zone industrielle à petite échelle des communes d'Aïn Guezzam et de Tin Zaouatine, couvrant une superficie d'environ trois hectares, ainsi que du chantier du siège de la direction locale de la

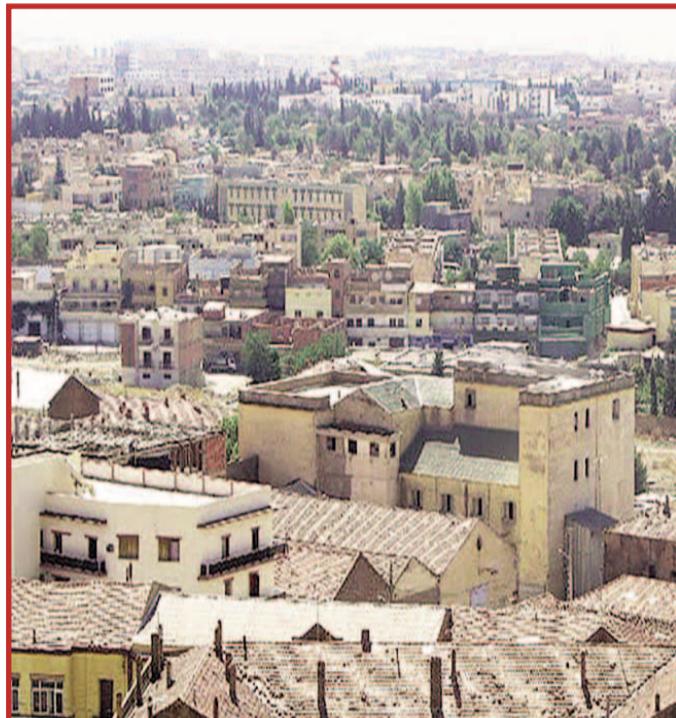
distribution de la société Sonelgaz. Au cours de cette même visite, des présentations détaillées ont été données sur les projets relatifs au logement, à l'approvisionnement en eau potable, à l'agriculture et à la protection contre les inondations. À l'issue de la visite, le ministre de l'Énergie, accompagné du secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, a présidé une cérémonie symbolique de remise des titres de propriété et des certificats d'attribution aux bénéficiaires de subventions pour le logement social et la construction rurale. Des élus et des personnalités locales ont assisté à cette cérémonie.

TIARET

34 projets de développement à Sougueur

Ces projets se répartissent entre 27 opérations financées par le budget communal, cinq projets inscrits dans le cadre du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (FGSCL) ainsi que deux projets relevant des programmes de soutien au développement social et économique.

Un total de 34 projets de développement a été réalisé dans la commune de Sougueur, wilaya de Tiaret, au cours de l'année 2025, pour une enveloppe financière estimée à 495,5 millions de dinars, financée via trois programmes pris en charge par la commune, a indiqué, dimanche, le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Mohamed-Islam Guern. M. Guern a précisé que ces projets se répartissent entre 27 opérations financées par le budget communal, pour un montant de 304,8 millions de dinars, cinq projets inscrits dans le cadre du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (FGSCL), pour une enveloppe financière de 121,7 millions de dinars, ainsi que deux projets relevant des programmes de soutien au développement social et économique, dotés d'un montant de 69 millions de dinars. Il a souligné que la plus grande part de l'autofinancement a été consacrée aux travaux d'aménagement urbain ayant concerné 11 quartiers, ainsi qu'à la réalisation des réseaux d'assainissement et d'alimentation en eau potable au profit de 100 logements réalisés dans le cadre du logement rural groupé au



village Samir Ahmed, pour un montant global de 173,1 millions de dinars. Par ailleurs, une enveloppe de 86,7 millions de dinars a été allouée à l'embellissement des entrées de la ville et à la réhabilitation des places publiques. Deux autres projets ont également été enregistrés, portant sur la réalisation du chauffage central à l'école Emir Abdelkader et la réhabilitation de l'abattoir communal, pour une enveloppe budgétaire de 15,5 millions de dinars.

Dans le cadre de l'amélioration du rendement du service public et de son rapprochement des citoyens, un montant de 29,5 millions de dinars a été consacré à l'acquisition de divers équipements au profit de la commune, qui sera prochainement renforcée par une nouvelle annexe au quartier des 900 logements AADL, a fait savoir la même source. Concernant les cinq projets financés dans le cadre du FGSCL, le président de l'APC a indiqué qu'ils concernent

le renouvellement du réseau d'eau potable dans huit zones d'habitation, la réalisation de trois salles de classe dans deux zones rurales, le revêtement du terrain de proximité du quartier de la wilaya en gazon synthétique, ainsi que la réhabilitation du chemin communal reliant le chemin de wilaya (CW6) au douar Es-Sribat sur une distance de 11 km. Quant aux deux projets inscrits au titre des programmes de soutien au développement social et économique, ils portent sur la réalisation d'un forage et d'un réservoir d'eau au profit des habitants du regroupement rural Bessadat-Benaska, ainsi que la réhabilitation de la route à double voie menant à l'annexe universitaire de la même ville. La majorité de ces projets a déjà été mise en service, tandis que les travaux se poursuivent pour les projets restants, a fait observer la même source. Les services techniques veillent à leur réception, dans les meilleurs délais, conformément aux normes en vigueur afin de les mettre au service des citoyens, a assuré le président de l'Assemblée populaire communale.

KHENCHELA
236 km de réseaux AEP réhabilités depuis début 2025

Des réseaux d'approvisionnement en eau potable d'une longueur linéaire totale de 236 km ont été réhabilités à travers la wilaya de Khencela depuis le début de l'année en cours 2025, a-t-on appris dimanche auprès du directeur local de l'hydraulique. Dans une déclaration à l'APS, M. Rachid Benachi a précisé que cette réhabilitation a concerné 170 km de réseaux d'alimentation en eau potable de la commune de Khencela et 66 km dans cinq autres communes. Il a été procédé également durant la même période à la mise en service de cinq nouveaux châteaux d'eau d'une capacité globale de 8 000 m³, renforçant ainsi les capacités de stockage à travers les communes de la wilaya. Ces projets ont été réalisés dans le cadre des divers programmes sectoriels centralisés et décentralisés pour une enveloppe financière excédant 3 milliards DA, a ajouté le directeur de l'hydraulique. Le secteur verra en outre courant 2026 le lancement de projets de réalisation d'un forage profond (800 mètres) dans la commune d'El Hamma, le transfert de l'eau du barrage de Taghrisset (Yabous) pour alimenter les communes de Yabous, Lemsara, Chélia et Bouhmama, la réhabilitation des réseaux d'AEP des communes de la daïra de Bouhmama et l'exploitation des eaux des deux stations d'épuration des eaux usées de Khechela et de Kaïs pour l'irrigation de 600 hectares de terres agricoles, a indiqué M. Benachi. La mise en service des projets de réhabilitation des réseaux de distribution d'eau potable et la réalisation de nouveaux châteaux d'eau ont permis d'améliorer le service public de l'eau assuré aux habitants, de réduire les fuites et de préserver la santé publique et l'environnement, a affirmé la même source.

TRAVAUX DE DÉDOUBLEMENT DE LA RN 83

Une enveloppe de 3,5 milliards de dinars à Tébessa

Une enveloppe de 3,5 milliards de dinars a été débloquée, dans la wilaya de Tébessa, pour la réalisation d'un projet portant sur le dédoublement de la route nationale (RN) n° 83 sur le tronçon reliant les communes de Hammamet et de Bir Mokaddem, a indiqué, dimanche, le directeur par intérim des travaux publics, Chemseddine Abaidia. Le même responsable a précisé que cet investissement public, consenti dans le cadre des programmes sectoriels de développement au titre de l'exercice 2026, permettra de dédoubler le segment Hammamet-Bir Mokaddem sur un linéaire de 20 km. Le projet a été subdivisé en 3 lots en raison de la difficulté du terrain situé en zone montagneuse, selon M. Abaidia, qui a ajouté qu'un délai de 20 mois a été fixé pour la réalisation de ce projet. S'agissant de l'entretien du réseau routier, le même responsable a indiqué qu'un montant d'environ 1 milliard de dinars a été alloué, précisant que les opérations de maintenance prévues dans ce cadre permettront d'améliorer la qualité du réseau de RN et de chemins de wilaya (CW), et d'assurer la sécurité des usagers.

TISSEMSILT

UN HÔPITAL DE 120 LITS À THÉNIET EL HAD

La commune de Theniet El Had, dans la wilaya de Tissemsilt, a bénéficié d'un projet de réalisation d'un hôpital d'une capacité de 120 lits, a-t-on appris, dimanche, du directeur de la Santé et de la Population (DSP) de la wilaya, Bahaa Eddine Fatmi. M. Fatmi a indiqué que le nouvel hôpital sera réalisé en dur, en remplacement de l'actuel hôpital édifié en préfabriqué, ajoutant que les procédures administratives pour

l'attribution du marché de réalisation ont déjà été engagées. Le responsable a précisé que cette structure sanitaire sera dotée, une fois achevée, de tous les équipements et matériels médicaux modernes, afin d'améliorer les prestations de santé au profit des habitants de la région et des zones avoisinantes, et d'alléger la tension sur l'hôpital du chef-lieu de la wilaya. Il a également souligné que cet hôpital sera réalisé selon un

style architectural moderne et distinctif, comprenant des pavillons médicaux, des blocs opératoires, ainsi que des espaces spécialisés pour les soins infirmiers et l'hospitalisation, ce qui en fera un établissement de santé pluridisciplinaire, médical et chirurgical, répondant aux exigences d'une prise en charge sanitaire moderne de la population. Par ailleurs, le responsable a indiqué que la wilaya de Tissemsilt a également

bénéficié d'un projet de réalisation d'un hôpital au niveau de la commune du chef-lieu de wilaya, d'une capacité de 240 lits, dont les travaux sont en cours, ainsi que d'un autre hôpital dans la commune de Lardjem, d'une capacité de 60 lits, dont la réception est prévue au cours du premier semestre de l'année prochaine, le taux d'avancement des travaux de ce projet ayant dépassé les 80 %.

INSTITUTS NATIONAUX DE FORMATION SUPÉRIEURE PARAMÉDICALE

AFFECTATION DE 125 DIPLOMÉS DANS DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ À EL TARF

Au total, 125 diplômés des instituts nationaux de formation supérieure paramédicale (promotion de novembre 2025) ont été affectés, dans la wilaya d'El Tarf, dans des établissements publics du secteur de la santé, a indiqué, samedi, le directeur de la santé et de la population

(DSP). M. Athmane Kirouani a précisé à l'APS que ces affectations s'inscrivent dans la stratégie du secteur visant à renforcer les structures de santé en ressources humaines qualifiées. Il s'agit de 81 aides-soignants, 29 assistants dentaires et 15 paramédicaux spécialisés en

soins pédiatriques, selon le même responsable qui a indiqué que ce personnel a été réparti dans les établissements de santé publique en fonction du nombre de postes budgétaires ouverts et du mérite, afin de répondre aux besoins des structures sanitaires. Le DSP a rappelé

qu'au début de l'année en cours (2025), pas moins de 234 diplômés des instituts nationaux de formation supérieure paramédicale (infirmiers, sage-femmes, aides-soignants, des auxiliaires de puériculture et assistants dentaires) avaient été recrutés.

Fièvre, frissons, douleurs... Certains médicaments contre la fièvre, comme les anti-inflammatoires, pourtant couramment utilisés, peuvent présenter des dangers insoupçonnés et aggraver une infection. Ces médicaments peuvent atténuer ou masquer les signes d'une infection bactérienne (streptocoque, pneumocoque), ce qui peut retarder le diagnostic et la mise en place d'un traitement approprié, et augmenter le risque de complications.

Par Amel B

Les antidiouleurs font partie des médicaments les plus vendus en automédication. Mais peut-on les utiliser indifféremment pour tous types de douleurs ? Avec l'hiver et son lot de maladies saisonnières, les experts rappellent une recommandation essentielle : en cas de fièvre ou de douleurs liées à une infection hivernale, il est préférable d'éviter certains anti-inflammatoires comme l'ibuprofène ou le kétoprofène. Lors d'un rhume ou d'une grippe, la fièvre et les douleurs incitent souvent à utiliser des anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) tels que l'aspirine, l'ibuprofène ou le kétoprofène. Mais si ces médicaments sont efficaces pour faire baisser la fièvre et soulager les symptômes, donnant une impression d'amélioration rapide, ils agissent en diminuant la réaction inflammatoire de l'organisme, qui est un mécanisme naturel de défense contre les infections. Ainsi, « en



réduisant cette réaction, les AINS peuvent masquer les signes d'une infection bactérienne comme celles causées par le streptocoque ou le pneumocoque. Cela peut conduire à un retard de diagnostic et donc à une prise en charge inadaptée, notamment un retard dans la prescription d'un traitement antibiotique lorsque celui-ci est nécessaire », mettent en garde les experts. En effet, parce qu'ils sont disponibles sans ordonnance, souvent ces médicaments sont considérés comme anodins. Il faut savoir que le paracétamol et les anti-inflammatoires sont des molécules distinctes, dont l'utilisation est plus subtile qu'il n'y paraît, et qui n'ont pas les mêmes effets indésirables ou contre-indications. Dans certains cas, l'utilisation inappropriée des AINS peut favoriser l'aggravation de

l'infection ou l'apparition de complications. C'est pourquoi, expliquent les experts, « en cas de fièvre liée à une infection, le paracétamol est généralement recommandé en première intention, tandis que les AINS doivent être utilisés avec prudence et sur avis médical, en particulier si les symptômes persistent ou s'aggravent ». Les experts rappellent que, dans un contexte d'infection — qu'il s'agisse d'un état grippal, d'une angine, d'une toux, d'une otite ou encore de la varicelle —, l'utilisation des anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) est déconseillée en première intention sans avis médical. En effet, ces médicaments peuvent favoriser l'apparition de complications infectieuses parfois graves, en atténuant les mécanismes de défense de l'organisme et en masquant certains signes cliniques. En

revanche, lorsque la fièvre n'est pas d'origine infectieuse, ou lorsqu'elle persiste ou s'aggrave malgré un traitement bien conduit par paracétamol, le recours à un AINS peut être envisagé. Dans ce cas, il doit être utilisé à la dose la plus faible efficace et sur la durée la plus courte possible, afin de limiter les risques. Les experts soulignent aussi qu'en cas de douleur faible à modérée, quelle qu'en soit la cause, le paracétamol demeure le traitement de première intention, en raison de son efficacité et de son meilleur profil de sécurité. Il doit rester le médicament de première intention pour traiter la fièvre ou la douleur en cas d'infection courante (angine, rhinopharyngite, sinusite, otite, infection dentaire ou cutanée), de syndrome grippal ou de varicelle.

A.B.

FIÈVRE ET DOULEURS HIVERNALES

Les médicaments à éviter

USAGE RATIONNEL DES ANTIBIOTIQUES

Une priorité pour la sécurité sanitaire nationale

Le directeur général de l'Institut national de santé publique (INSP), Pr Abderrezak Bouamra, a souligné, dimanche à Alger, que l'usage rationnel des antibiotiques constituait une priorité pour la sécurité sanitaire en Algérie. S'exprimant à l'ouverture d'une session de formation sur « l'usage rationnel des antibiotiques », destinée aux médecins généralistes, chirurgiens et réanimateurs exerçant dans différentes structures de santé, Pr Bouamra a souligné l'importance majeure de cette question qui « représente une priorité pour la sécurité sanitaire en Algérie afin de préserver la santé des citoyens et la protection des générations futures ». Les études réalisées par l'INSP ces dernières années sur la consommation d'antibiotiques en Algérie ont démontré « le besoin urgent de renforcer la formation et la sensibilisation en la matière », a-t-il dit. Ces journées de formation viennent traduire les résultats de ces études en programmes pratiques qui se poursuivront tout au long de l'année 2026, à travers la formation des professionnels de la santé et la mobilisation des différents acteurs au niveau des hôpitaux, cliniques et pharmacies, en plus des praticiens généralistes, pédiatres et chirurgiens, et ce, dans le cadre d'une approche globale et multidisciplinaire. Dans cette optique, Pr Bouamra a affirmé que l'Institut « continuera de surveiller la consommation nationale d'antibiotiques à travers des enquêtes périodiques, tout en soumettant des recommandations scientifiques aux autorités sanitaires et aux professionnels, afin de garantir un usage optimal de ces médicaments vitaux ». De son côté, la cheffe du service des maladies infectieuses à l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) Laâdi Flici de Bab El-Oued (Alger), Pr Nassima Achour, a relevé « une hausse notable de la résistance aux antibiotiques », soulignant que ce phénomène résulte du mauvais usage de ces molécules médicamenteuses, conçues pour aider le patient à se soigner et non pour aggraver son état de santé. Face à cette situation, l'épidémiologiste au CHU de Douéra, le Dr Atif Mohamed Lamine, a appelé les citoyens à éviter l'automédication aux antibiotiques sans consultation médicale préalable, rappelant les dangers de cette pratique, la consommation excessive de ces médicaments entraînant une antibiorésistance de l'organisme.

NÂAMA

La réanimation néonatale précoce au centre en débat

La thématique de la réanimation précoce des nouveau-nés a constitué l'axe principal d'une journée scientifique et de formation organisée, dimanche, par l'Établissement public hospitalier spécialisé mère-enfant « Les Frères Rahmani » de Mecheria, dans la wilaya de Nâama, a-t-on appris auprès de l'administration de cette structure sanitaire. Cette rencontre, animée par le docteur Reguig Ali du Centre hospi-

talo-universitaire « 1^{er} Novembre » d'Oran, destinée aux médecins et aux sages-femmes, a abordé l'ensemble des procédures nécessaires à la prise en charge sanitaire globale au sein des services de néonatalogie. Elle a également comporté un volet pratique axé sur l'application des techniques de réanimation et l'utilisation des protocoles médicamenteux modernes. La rencontre a également été marquée

par la présentation de communications scientifiques, ainsi que par l'exposé de recommandations thérapeutiques relatives aux procédures à suivre durant la phase post-réanimation, afin d'évaluer correctement l'état du nourrisson, de surveiller les signes vitaux des nouveau-nés et de manipuler les équipements médicaux spécialisés, entre autres. Le directeur de l'hôpital mère-enfant, M. Meknafi Bou-

beur, a indiqué que cette rencontre s'inscrit dans le cadre du programme de formation continue destiné aux médecins et aux personnels paramédicaux, en vue de garantir la qualité des prestations médicales et de les informer des techniques et pratiques les plus récentes, contribuant ainsi à l'amélioration des services de diagnostic et de prise en charge thérapeutique des différentes pathologies.

SOUDAN

Plus de 1 200 civils supplémentaires ont fui le Kordofan

Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), les équipes de suivi sur le terrain ont recensé le déplacement de 780 personnes depuis la ville de Dilling, dans le Kordofan du Sud, entre mercredi et vendredi, à mesure que la situation sécuritaire s'y détériorait.

Plus de 1 200 personnes ont été nouvellement déplacées dans les États du Kordofan du Sud et du Kordofan du Nord, dans le sud du Soudan, en raison d'une insécurité croissante, a annoncé dimanche l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Dans un communiqué, l'agence onusienne a indiqué que « ses équipes de suivi sur le terrain avaient recensé le déplacement de 780 personnes depuis la ville de Dilling, dans le Kordofan du Sud, entre mercredi et vendredi, à mesure que la situation sécuritaire s'y détériorait ». La situation dans la zone demeure par ailleurs hautement tendue et volatile, a ajouté l'organisation, qui affirme suivre de près l'évolution des événements. En outre, l'agence a fait savoir que 510 autres personnes avaient également été déplacées depuis le village d'Al-Sanjouqi, dans la localité d'Umm Dam Haj Ahmed, au Kordofan du Nord, en raison, là aussi, des conditions sécuritaires. Les personnes déplacées se sont dirigées vers plusieurs zones situées



au sein même des localités d'Umm Dam Haj Ahmed et de Sheikan, dans le Kordofan du Nord, a précisé l'agence. Le 18 décembre, l'OIM avait indiqué que le nombre total de déplacés dans les trois États du Kordofan Nord, Ouest et Sud avait atteint 50 445 personnes entre le 26

octobre et le 17 décembre. En cours depuis avril 2023, le conflit opposant l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide (FSR) a déjà fait des milliers de morts et provoqué le déplacement de millions de personnes. L'ONG Médecins sans frontières (MSF) a mis en garde, vendredi, contre

une flambée croissante de rougeole dans la région du Darfour, au Soudan, après l'enregistrement de plus de 1300 cas depuis septembre dernier, évoquant des retards dans la mise en œuvre de campagnes de vaccination urgentes et efficaces.

KOSOVO

Le parti du Premier ministre sortant arrive en tête sans majorité

Les bureaux de vote ont fermé dimanche soir au Kosovo à l'issue d'élections législatives remportées par le parti du Premier ministre sortant, Albin Kurti, sans toutefois décrocher la majorité nécessaire pour sortir le pays de l'impasse politique qui dure depuis près de dix mois, selon les sondages réalisés à la sortie des urnes. D'après la chaîne de télévision Klan Kosova, le mouvement Vetevendosje (VV), dirigé par Albin Kurti, obtient 44,1 % des suffrages, devançant le Parti démocratique du Kosovo (PDK)

avec 23,9 %, et la Ligue démocratique du Kosovo (LDK), créditée de 16,1 %. La chaîne T7 avance, pour sa part, un score légèrement inférieur pour VV, à 43,5 %, tandis que les autres estimations confirment une victoire sans majorité absolue. Selon ces projections, le parti du Premier ministre sortant pourrait remporter jusqu'à 50 des 120 sièges du Parlement, un nombre insuffisant pour gouverner seul. Un scénario similaire à celui du scrutin du 9 février dernier, lors duquel VV avait recueilli 42 % des

voix. La participation électorale a atteint 45 %, en légère hausse par rapport aux précédentes élections de février, où elle s'élevait à 40,6 %. S'exprimant après avoir voté, Albin Kurti a assuré que, dès la proclamation des résultats officiels, son camp ferait « tout ce qui est possible » pour mettre rapidement en place le Parlement et former un nouveau gouvernement. Plus de deux millions d'électeurs étaient appelés aux urnes, dont plusieurs dizaines de milliers inscrits à l'étranger.

MEXIQUE

13 morts et 98 blessés après le déraillement d'un train

Treize personnes ont perdu la vie et 98 autres ont été blessées après le déraillement d'un train de passagers dans l'État d'Oaxaca, dans le sud du Mexique, ont rapporté les autorités. Selon un communiqué du Secrétariat de la Marine du Mexique (Semar), un train de passagers transportant 241 voyageurs et neuf membres d'équipage a déraillé dans un virage près de la localité de Nizanda, dans l'État d'Oaxaca. Dans l'accident, qui a fait 13 morts et 98 blessés, les personnes blessées

ont été transférées vers des établissements de santé. Pour les opérations de recherche et de sauvetage, 360 personnels maritimes, 20 véhicules, quatre ambulances terrestres, trois ambulances aériennes ainsi qu'un drone ont été déployés. Dans son communiqué, le Semar a également indiqué que « notre institution réaffirme son engagement à servir la sécurité et le bien-être du peuple mexicain et poursuivra son travail en coordination avec les autorités compétentes afin de faire toute la lumière sur l'incident ».

La présidente mexicaine Claudia Sheinbaum a, pour sa part, exprimé sa tristesse à la suite de l'accident dans un message publié sur les réseaux sociaux, donnant instruction au ministre de la Marine ainsi qu'au sous-secrétaire aux Droits humains du ministère de l'Intérieur de se rendre sur place et de s'occuper de près des familles. Remerciant le gouverneur d'Oaxaca et son équipe pour leur soutien, Claudia Sheinbaum a précisé que le public continuerait d'être informé de l'évolution de la situation.

BULGARIE : Le pays rejoint la zone euro jeudi prochain

La Bulgarie rejoindra la zone euro jeudi prochain, devenant ainsi le 21^e État à adopter la monnaie unique européenne, alors que certains craignent que cette adhésion n'aggrave l'inflation et l'instabilité politique. Durant l'été, un

mouvement de protestation mené par des partis de droite a réclamé le maintien du lev bulgare comme monnaie nationale, tandis que les gouvernements successifs estiment que l'adoption de l'euro renforcera l'économie du

pays, considéré comme le plus pauvre de l'Union européenne. Selon le dernier sondage réalisé par l'agence Eurobaromètre de l'UE, 49% des Bulgares s'opposent à l'adoption de la monnaie unique.

AFRIQUE DU SUD

Orages et vents provoquent des coupures d'électricité

Les orages et les vents violents ont provoqué des perturbations majeures dans l'approvisionnement en électricité en Afrique du Sud, entraînant des coupures à travers le pays, selon l'agence Bloomberg. Bloomberg précise que « malgré le rétablissement en grande partie des perturbations dans la province du Cap-Oriental, les provinces de KwaZulu-Natal, Limpopo et État-Libre restent fortement affectées », a indiqué la compagnie publique d'électricité sud-africaine. L'entreprise a ajouté que « les conditions météorologiques difficiles exercent une pression considérable sur les délais d'intervention, notamment dans les zones difficiles d'accès en raison des inondations, des infrastructures endommagées ou des terrains dangereux ». Elle a également assuré que les équipes d'urgence travaillent 24 heures sur 24 pour rétablir l'électricité en toute sécurité et « le plus rapidement possible ».

CORÉE DU NORD

Deux essais de missiles de croisière de longue portée

La Corée du Nord a effectué deux tirs d'essai de missiles de croisière de longue portée en mer, ont rapporté lundi les médias officiels du pays. Au cours de cet exercice organisé dimanche, le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un a supervisé les opérations et appelé à un développement illimité et soutenu des forces nucléaires de son pays, a écrit l'agence de presse KCNA. Celle-ci a d'abord fait état d'un seul tir, avant de mentionner deux projectiles au total tirés au-dessus de la mer Jaune. L'objectif de cet exercice était d'évaluer « la posture de riposte et la capacité de combat des sous-unités de missiles de longue portée », a dit KCNA.

ÉTATS-UNIS

1 mort et 1 blessé grave après la collision de deux hélicoptères

Une personne a été tuée et une autre grièvement blessée après la collision de deux hélicoptères dans l'État américain du New Jersey, dimanche, ont indiqué les autorités. Dans un communiqué, l'Administration fédérale de l'aviation (FAA) a précisé qu'« un hélicoptère Enstrom F-28A et un hélicoptère Enstrom 280C sont entrés en collision en plein vol près de l'aéroport municipal de Hammonton, dans le New Jersey, vers 11 h 25, heure locale ». Selon la police, les deux appareils se sont ensuite écrasés au sol, et l'un d'eux a pris feu. Ainsi, une personne a perdu la vie sur place, tandis qu'une autre a pu être extraite de l'épave puis transportée à l'hôpital dans un état critique. Toujours d'après la FAA, seuls les pilotes se trouvaient à bord de chacun des appareils. « La FAA et le Bureau national de la sécurité des transports mèneront l'enquête. Le NTSB sera chargé de la procédure et communiquera de nouvelles informations en temps voulu », a ajouté l'agence.

CAN 2025 - GROUPE E

L'équipe nationale confirme sa montée en puissance avec une victoire stratégique face au Burkina Faso

Les Verts ont validé leur billet pour les huitièmes de finale dès la deuxième journée, en s'imposant 1-0 face au Burkina Faso. Solides, disciplinés et现实ists, ils poursuivent leur chemin dans la compétition, tout en préparant la suite face à une adversité toujours plus coriace.

Par Marouane A.



L'Algérie a franchi avec autorité l'obstacle burkinabé et validé, dès la deuxième journée, son billet pour les huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique des nations 2025. Vainqueurs des Étalon sur la plus petite des marges (1-0), dimanche soir à Rabat, les Verts confirment leur montée en puissance et effacent définitivement les mauvais souvenirs des éliminations précoces lors des éditions 2021 et 2023. Après un large succès inaugural face au Soudan (3-0), les hommes de Vladimir Petkovic savaient que le test serait autrement plus relevé contre une sélection burkinabé réputée pour son impact physique et son organisation. Le match a tenu toutes ses promesses. Disputé, intense et parfois fermé, il s'est joué sur des détails, avec une équipe algérienne solide, disciplinée et surtout réaliste. Les Verts ont su

faire preuve de maturité, en acceptant de souffrir par moments, notamment face aux projections rapides des Burkinabè. Bien en place défensivement, l'Algérie a progressivement pris le contrôle des débats, avant de trouver la faille et de gérer intelligemment son avantage. En seconde période, les coéquipiers de Riyad Mahrez auraient même pu faire le break et se mettre définitivement à l'abri, mais l'essentiel était ailleurs : assurer la qualification. Avec deux victoires en autant de rencontres, l'Algérie totalise six points et se qualifie pour les huitièmes de finale, un soulagement immense pour tout un pays. Les Fennecs sont désormais assurés de terminer en tête de leur groupe, mais devront confirmer cette première place lors du troisième et dernier match face à la Guinée équatoriale, prévu ce mercredi.

GESTION DE L'EFFECTIF ET REGARD TOURNÉ VERS LA SUITE

Ce dernier rendez-vous de la phase de poules pourrait être l'occasion pour Vladimir Petkovic de procéder à une large revue d'effectif. Le sélectionneur national souhaite éviter toute prise de risque inutile, notamment après la blessure de Hedjam, et gérer également la question des cartons. L'objectif est clair : préserver la fraîcheur physique du groupe en vue des matches à élimination directe, tout en restant compétitif. Déjà tourné vers la suite, le staff technique anticipe également l'identité du futur adversaire en huitièmes de finale. L'Algérie affrontera le deuxième du groupe D, où la lutte reste indécise entre le Sénégal, la RD Congo et le Bénin. Trois sélections solides, séparées par un seul point, avec en ligne de mire une possible affiche face au Sénégal, dans un remake très attendu de la

M.A.

finale de la CAN 2019 remportée par les Verts (1-0). En conférence de presse, Vladimir Petkovic a salué la performance de ses joueurs, soulignant la difficulté du match face à un Burkina Faso plus entreprenant que prévu. Le technicien helvético-bosnien a mis en avant l'intensité du duel, la bataille livrée sur chaque portion du terrain et la capacité de son équipe à s'adapter, notamment après un changement de stratégie en seconde période. Satisfait de la qualification, il a toutefois insisté sur la nécessité de continuer à progresser, rappelant que chaque match à venir sera plus difficile que le précédent. Petkovic a également confirmé son intention de faire tourner l'effectif face à la Guinée équatoriale, afin d'offrir du temps de jeu à d'autres éléments et permettre aux cadres de souffler. Ambitieux, le sélectionneur n'a pas caché l'objectif ultime des Verts : aller au bout et rivaliser pour le sacre continental, étape par étape, avec humilité mais détermination. Le prochain défi est donc fixé à mercredi. Une nouvelle victoire permettrait à l'Algérie d'aborder les huitièmes de finale avec confiance, sérénité et l'assurance d'un groupe soudé, conscient de ses forces et désormais résolument tourné vers les sommets africains.

M.A.

RABAH MADJER SUR MAHREZ

« IL N'A PAS TROP COURU MAIS IL RESTE TRÈS BON »

L'Algérie tient sa qualification pour les huitièmes de finale de la CAN, après sa victoire 1-0 contre le Burkina Faso. Mais tout n'est pas encore parfait et Rabah Madjer, ancien international algérien, a tenu à la fois à encourager et à challenger Riyad Mahrez, le capitaine des Fennecs. "Il faut toujours remercier, a-t-il assuré. Mahrez, il a toujours donné à l'équipe nationale. C'est vrai qu'aujourd'hui il n'a pas trop couru. Mais ça reste quand même un très bon joueur, il faut le féliciter et l'encourager encore davantage pour les prochains matchs qui arrivent." Lors du troisième match, l'Algérie affrontera la Guinée équatoriale, avant que le programme ne se corse dans les matchs à élimination directe.

« IL FAUT COÛTE QUE COÛTE QU'ON TROUVE DES SOLUTIONS »

Vainqueur de la CAN 1990 avec l'Algérie, Rabah Madjer met ainsi en garde. "Contre le Soudan, je ne peux pas vous dire que nous avons fait un très grand match parce que les Soudanais ont quand même joué à 10, et à 10, c'est très difficile de revenir au score", a-t-il analysé. Et nous avons profité de la situation. Aujourd'hui nous avons eu beaucoup de problèmes avec le Burkina Faso. Heureusement, Dieu merci, nous avons marqué le penalty." Riyad Mahrez, sur penalty, a inscrit son troisième but de cette CAN.

Mais l'Algérie doit désormais enclencher la vitesse supérieure. "Mais il faut coûte que coûte qu'on trouve des solutions pour les prochains matchs au deuxième tour", reconnaît Madjer. Parce que nous allons rencontrer des équipes très fortes qui ont un seul objectif : aller très loin dans cette Coupe d'Afrique des nations."

Impressions des joueurs :

Luca Zidane (gardien de but) : "Nous sommes contents de cette victoire et de cette qualification, acquises grâce à deux belles victoires. Nous allons nous préparer pour le troisième match et pour les huitièmes de finale avec sérénité. Nous savions que le Burkina Faso est une grosse équipe : ils ont poussé en seconde période, mais nous avons su bien défendre. Sur le plan personnel, je me sens bien, l'équipe m'a bien intégré. Nous avons un très bon groupe et je suis content d'être là. Je suis également heureux que ma famille soit derrière moi, tout comme les supporters."

Riyad Mahrez (ailier droit) : "Par rapport au premier match face au Soudan, nous sommes en constante progression. Nous avons été meilleurs dans le jeu et, défensivement, nous avons concédé très peu d'occasions. Nous aurions pu marquer davantage de buts. Nous sommes sur la bonne voie, le plus important reste la qualification, et nous sommes sûrs de terminer premiers. Il nous reste un dernier match mercredi, que nous allons jouer à fond, avant de nous concentrer sur le rendez-vous des huitièmes de finale. Marquer déjà trois buts dans le tournoi, c'est du

bonus. L'équipe fonctionne bien, même si nous pouvons encore faire mieux."

Aïssa Mandi (défenseur) : "Nous sommes contents de cette qualification et d'avoir assuré la première place du groupe. Deux victoires, zéro but encaissé : c'est positif pour la suite. Nous avons montré de belles valeurs sur le plan défensif. Il y a quelque chose à construire avec cette équipe et je pense qu'une bonne dynamique est en place. Nous disposons de 28 joueurs, tous capables de jouer, ce qui fait notre force."

Rayan Aït-Nouri (défenseur) : "L'objectif était de se qualifier avant le dernier match et d'essayer ensuite d'aller le plus loin possible dans cette CAN. À nous de continuer sur cette lancée. Nous avons un match très important mercredi, face à la Guinée équatoriale, que nous devons aborder avec beaucoup de sérieux. Sur le plan personnel, j'essaie d'apporter ma pierre à l'édifice et d'appliquer au maximum les consignes du coach. J'espère qu'il n'y a rien de grave pour Hadjam et Chergui, sortis sur blessure."

Vladimir Petkovic (sélectionneur/Algérie) : "C'était un match difficile, de haut niveau. Nous nous sommes battus dans chaque centimètre du terrain pour le gagner. La rencontre a été assez équilibrée, mais nous avons été légèrement supérieurs à notre adversaire. Je félicite mon équipe pour cette qualification, même si nous avons connu quelques difficultés. En seconde période, nous aurions pu faire le break. L'essentiel reste la qualification. À partir de demain (lundi), nous allons nous concentrer sur notre prochain match (face à la Guinée équatoriale, NDLR), avec l'objectif évident de le remporter. Je vais opérer des changements lors de cette rencontre, afin de faire tourner l'effectif et de permettre à certains éléments de se reposer."

Brama Traoré (sélectionneur/Burkina Faso) : "Ce match nous tenait vraiment à cœur et nous l'avons abordé avec l'intention de le gagner. Nous avons beaucoup de regrets pour notre peuple et pour nos supporters qui se sont déplacés pour nous soutenir. Nous avons affronté une très bonne équipe algérienne. Nous avons essayé de fermer les intervalles et de partir ensuite dans leur dos. Le plan tactique

n'était pas mauvais, il a été mis en place en fonction de l'adversaire, mais le penalty a changé le cours du match. Nous n'avons pas réussi à revenir au score en seconde période. Un match dure 90 minutes, il faut savoir le gérer et le gagner, ce que nous n'avons pas réussi à faire. Nous restons ambitieux et nous continuerons à nous battre, à commencer par ce dernier match face au Soudan, qui constitue la clé de notre qualification pour les huitièmes de finale."

Ibrahim Maza (homme du match) : "Cette distinction personnelle a été obtenue grâce à la contribution de mes coéquipiers. Nous sommes qualifiés pour le prochain tour et nous avons tout fait pour atteindre ce premier objectif. C'était un match très difficile, mais nous avons tout donné pour remporter, ce qui a été fait. Nous avons manqué plusieurs occasions, y compris moi-même. Le Burkina Faso s'attendait également à valider sa qualification aujourd'hui. Sur le plan personnel, il est difficile de dire si je serai titulaire à l'avenir ou non. Je suis surtout heureux d'avoir partagé la pelouse avec mon coéquipier."

ITALIE

L'INTER TOUJOURS LEADER

L'Inter Milan a conservé la tête du Championnat d'Italie grâce à une victoire étriquée (1-0) dimanche à Bergame contre l'Atalanta, devant son voisin de l'AC Milan, où Christopher Nkunku a marqué ses deux premiers buts avec les Rossoneri, faciles vainqueurs de Vérone (3-0) lors de la 17^e journée. L'Inter, dominateur, a dû attendre l'heure de jeu pour ouvrir le score grâce à Lautaro Martinez, à la réception d'une passe de Francesco Esposito tout juste entré (65^e). L'Argentin est en tête du classement des buteurs avec neuf réalisations en Serie A cette saison, une de plus que l'attaquant américain de l'AC Milan Christian Pulisic. Le

match a longtemps été indécis, Marcus Thuram pour l'Inter et Charles De Ketelaere pour l'Atalanta ayant chacun vu leur but refusé pour hors-jeu. Avec 36 points, les Intéristes mènent un peloton regroupé en tête, devant l'AC Milan (35 pts) et Naples (34 pts), qui s'est imposé sur le terrain de la Crémone (2-0). Les champions en titre l'ont emporté grâce à un doublé de Rasmus Hoejlund (13^e et 45^e), qui a inscrit six buts en 12 matches en Serie A. La Juventus Turin est quatrième avec 32 points après sa victoire (2-0) à Pise samedi. L'AS Rome (5^e, 30 pts) aura lundi l'occasion de rester au contact en accueillant le mal-classé Genoa pour le dernier match de (45^e+1).

BOCA JUNIORS

LA RETRAITE DE CAVANI ÉTAIT UNE BLAQUE

Les années passent mais Edinson Cavani, qui fêtera ses 39 ans en février prochain, n'a pas encore prévu de raccrocher les crampons. Certains ont pourtant cru que l'Uruguayen avait annoncé sa retraite. Une petite blague née sur les réseaux sociaux puisque dans les pays hispanophones, le 28 décembre est le "Jour des innocents", équivalent du 1^{er} avril. Le compte "Analytics Boca", sur X, a même édité un faux communiqué qu'aurait pu poster Edinson Cavani sur ses réseaux. "Merci beaucoup le football ! Tu m'as formé, challengé, m'as appris à me relever quand je tombais et à valoriser chaque pas du chemin. Tu m'as permis de réaliser des rêves qui, petit, me paraissaient impossibles, et de rencontrer des personnes incroyables sur et en dehors du terrain." Le communiqué factice se termine avec un adieu : "Je m'en vais en paix, avec la tranquillité de savoir que j'ai tout donné à chaque entraînement

et à chaque match. Avec des erreurs, des réussites, mais toujours avec le respect de cette profession qui m'a tant donné. Edi." Mais l'ancien attaquant du Paris Saint-Germain, de Naples et de Manchester United n'a jamais publié ce message. Si les supporters argentins de Boca Juniors ont tout de suite détecté la supercherie, d'autres, notamment en Europe, ont été piégés facilement. Différents comptes d'informations sur les réseaux sociaux sont aussi tombés dans le panneau et ont partagé la fausse retraite de Cavani. Mais l'Uruguayen a encore un peu de temps à donner au football. Arrivé à Boca Juniors en juillet 2023, Edinson Cavani a même hérité du brassard de capitaine. La faute à plusieurs blessures ces derniers mois, il a connu une saison difficile, avec seulement 5 buts en 24 matchs, et il a perdu sa place de titulaire en fin d'exercice. Un petit contre-temps, mais pas de quoi prendre sa retraite.

OGC Nice : Haise débarque, Puel pressenti

C'est un nouveau rebondissement dans la grave crise qui secoue l'OGC Nice depuis plusieurs semaines. Plusieurs médias, dont L'Équipe, ont annoncé dimanche que Franck Haise n'était plus l'entraîneur du club, actuellement 13^e de Ligue 1. Claude Puel est pressenti pour lui succéder. Le club azuréen n'a pour l'instant pas fait de commentaire mais a indiqué dimanche soir qu'une conférence de presse de présentation se tiendra ce lundi à 12 h 30 au centre d'entraînement de l'OGC Nice. Franck Haise a quit-

té son poste en accord avec les dirigeants du club, selon plusieurs médias, alors que la série noire de neuf défaites consécutives - un record dans l'histoire du club - a été stoppée le week-end dernier en Coupe de France face à Saint-Étienne (2-1). Si cette décision est confirmée ce lundi, elle interviendrait moins de dix jours après la nomination de l'ancien dirigeant Jean-Pierre Rivière à la place de Fabrice Bocquet comme PDG du club. Arrivé en novembre 2022 comme directeur général, Bocquet était

devenu PDG et avait succédé à Rivière en début de saison. « On vient en mission pour maintenir le club en L1 », avait indiqué Rivière mi-décembre, déjà président du club de juillet 2011 à janvier 2019, puis d'août 2019 à juillet 2025. Maurice Cohen, président de juin 2002 à septembre 2009 et de retour au club comme vice-président délégué, a de son côté parlé de « mission commando ». « Si on est là, c'est pour relever le club, avec les gens en place car il y a des compétences. Franck (Haise) et Florian (Mau-



IL DÉCROCHE LE TITRE DU MEILLEUR JOUEUR DU MOYEN-ORIENT

Ronaldo « sûr » 'atteindre la barre des 1 000 buts

Pour moi, c'est un véritable modèle, inutile d'en dire plus. Il est un exemple de longévité, et nos carrières sont similaires", a déclaré CR7 au sujet du Serbe. "C'est important pour moi car j'aime les défis", a-t-il ajouté. "Le sport, c'est bien plus que le football, il faut élargir ses horizons. C'est pourquoi nous avons créé ce prix prestigieux. J'aime d'autres sports. C'est enrichissant d'apprendre de nouvelles choses, et c'est dans cet esprit que nous avons créé ce trophée. C'est un plaisir." Avant de remettre ce prix, le quintuple Ballon d'or en avait également reçu un : celui du meilleur joueur du Moyen-Orient. "Peu importe où je joue, au Moyen-Orient ou en Europe, je veux toujours gagner des trophées et atteindre le chiffre que vous connaissez tous", a-t-il clamé en recevant cette récompense dans une allusion à la barre des 1 000 buts qu'il a érigée comme l'un des derniers

Pour lui, cela ne fait aucun doute : Cristiano Ronaldo (40 ans) va atteindre la barre des 1 000 buts inscrits au cours de sa carrière. Le Portugais a assumé cet objectif, dimanche lors de la cérémonie des Globe Soccer Awards organisée à Dubaï alors qu'il remettait le prix du Global Sports Award au tennismen Novak Djokovic.

grands objectifs de son immense carrière.

"JE SUIS SÛR D'Y ARRIVER"

Djokovic - détenteur du record de Grands Chelems gagnés (24) - vise, lui, l'objectif d'en remporter un 25^e. "J'espère que nous y parviendrons tous les deux en même temps : lui les 1 000 buts et moi les 25 grands chelems", a déclaré l'ancien numéro 1 mondial de tennis. Mais pour CR7, cela n'est qu'une question de temps. "Je suis sûr d'y arriver s'il n'y a pas de bles-

sures", a-t-il clamé. L'ancienne star de Manchester United et du Real Madrid compte actuellement 948 buts en carrière, clubs et sélection confondus. Le champion d'Europe 2016 avec le Portugal vient de signer sa quatorzième saison à plus de 40 buts. La superstar portugaise a prolongé, à l'été 2025, son contrat avec le club saoudien d'Al-Nassr jusqu'en 2027. L'été prochain, il visera l'un des derniers grands objectifs de sa carrière : remporter la Coupe du monde avec le Portugal.

Ancien attaquant de Bordeaux

Andy Carroll risque une peine de prison

Andy Carroll passera-t-il bientôt par la case prison ? Selon The Telegraph, l'ancien attaquant de Liverpool et Newcastle encourt une peine de prison pour avoir enfreint une ordonnance de protection, délivrée pour protéger les victimes de violence domestique. Il comparaîtra mardi devant le tribunal de première instance de Chelmsford. Le joueur de 36 ans, qui compte neuf sélections en équipe d'Angleterre (2 buts), évolue

désormais au Dagenham & Redbridge (sixième division anglaise), après son passage chez les Girondins de Bordeaux lors de la saison 2024-25. Le buteur avait été arrêté en avril à son retour de France, l'infraction présumée ayant été commise en mars. Le quotidien britannique avait indiqué plus tôt ce mois-ci qu'un ancien joueur de Premier League avait été interpellé à l'aéroport à son retour au

Royaume-Uni. La police de l'Essex a depuis confirmé qu'il s'agissait de Carroll, sans donner plus de précision sur l'incident présumé : "Un homme a été inculpé pour avoir enfreint une ordonnance de protection. Andrew Carroll, 36 ans, originaire d'Epping, a été arrêté le 27 avril et l'infraction présumée est liée à un incident survenu en mars. Il doit comparaître devant le tribunal de première instance de Chelmsford le 30 décembre.

LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

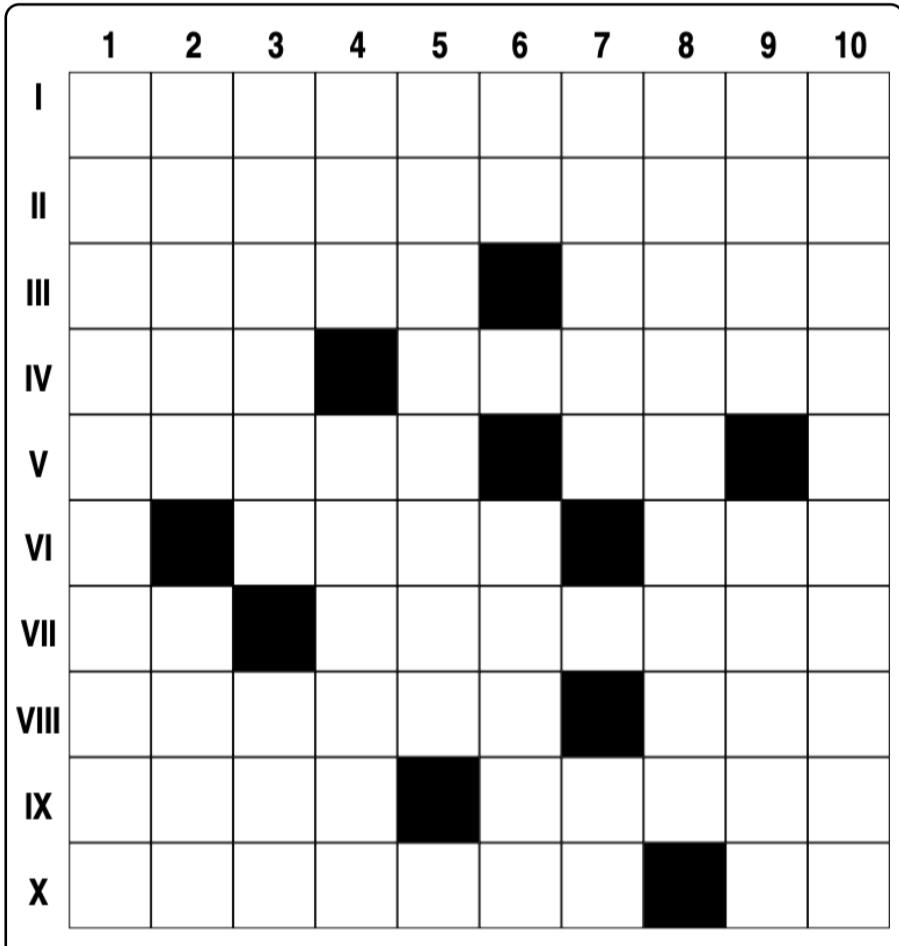
I. Jeux de société. II. Un livre qu'on parcourt de A à Z. III. Impériale récompense. Premier ministre israélien. IV. Vieille armée. Obscurcir. V. Tubes de salle de bain. Accompagne le diplôme. VI. Dégaza. Futur réserviste. VII. Erbium. Légume qui pousse dans la terre et qu'on récolte parfois sous la glace.

VIII. Chose peu commune. Rengaine. IX. Immérité.

Tous à Rome. X. Perdues. Terminaison.

VERTICIALEMENT

1. Gros oeuvre...ou grand oeuvre, c'est selon.
2. Surchargé. La troupe des sans grade. 3. Héros avisé de la guerre de Troie. Défunte Allemagne.
4. Les orgues de Staline, en abrégé. Bambocheur.
5. Monte en l'air (et y reste). 6. Devant la Vierge. Os de vertébré. 7. Pied de vers. Coutumes.
8. Bourgeoisie révolutionnaire. 9. Grand lac. Maladie de l'oreille. 10. Activité où excellait Louis XVI.



MOTS MÊLÉS

la ville qui ne dort jamais
(New York)

ALGUE
AMERRIR
BAIE
BARRAGE
CRABE
DIGUE

ECLUSE
ECUME
ELEMENT
ESTRAN
ETALE
HOULE

ISTHME
JETEE
LAGON
LAISSE
LITTORAL

MAREE
MARNAGE
MASCARET
MEDUSE
MER
PASSE

PHARE
POLDER
SABLE
TEMPETE
VAGUES
VASIERE

SUDOKO

9	1	3	6	7
3	4			9
6		1		
1	8		7	
6	5		3	8
		6		2
9			8	4
4		2	3	5
		1		3



SUDOKO

LES MOTS CROISÉS

7	8	5	6	9	1	3	2	4
6	3	2	5	4	7	9	8	1
4	1	9	8	2	3	5	6	7
9	7	8	3	5	2	4	1	6
5	2	1	4	8	6	7	9	3
3	4	6	1	7	9	2	5	8
1	6	4	9	3	5	8	7	2
8	9	7	2	6	4	1	3	5
2	5	3	7	1	8	6	4	9

SOLUTION LES MOTS FLÉCHÉS



FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL

La colère du Bey fait revivre la mémoire de la résistance

Présentée en compétition au Festival national du théâtre professionnel, la pièce du Théâtre régional de Biskra retrace le parcours de Ahmed Bey de Constantine à travers une mise en scène interactive, mêlant histoire, émotion et engagement.

Par Samy Terki

Samedi après-midi, le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA) s'est transformé en un lieu de mémoire vivante à l'occasion de la représentation de Ghadbat El Bey (La colère du Bey), une production du Théâtre régional de Biskra présentée en compétition dans le cadre du Festival national du théâtre professionnel (Fntp). Devant une salle attentive, la pièce a proposé bien davantage qu'une reconstitution historique, une immersion théâtrale où le passé dialogue frontalement avec le présent. Écrite par Hamid Allaoui et mise en scène par Karim Boudchiche, l'œuvre revient sur la trajectoire de Ahmed Bey de Constantine, dernier bey de l'Est algérien et figure majeure de la résistance à l'invasion coloniale française au XIX^e siècle. Mais le spectacle se garde de l'hagiographie. Il explore les zones de tension d'un homme confronté à l'effondrement d'un monde, pris entre responsabilité politique, loyauté, colère et dignité. À travers ce personnage, c'est toute une époque troublée qui est interrogée, avec ses choix impossibles et ses fractures intimes. L'une des singularités de La colère du Bey réside dans son dispositif scénique, qui rompt délibérément avec la frontalité classique. À plusieurs moments, les comédiens s'adressent directement au



public, l'interpellent, commentent l'action ou partagent un regard complice. Ce « franchissement assumé du quatrième mur » instaure une relation directe, presque organique, entre la scène et la salle. Les « réactions » sont immédiates, rires, murmures, applaudissements ponctuent le déroulement du spectacle, transformant le spectateur en « partenaire actif » du récit. La mise en scène s'appuie sur un travail précis de la lumière et du son pour « structurer les différentes temporalités et les lieux traversés par l'intrigue ». Les décors et les costumes,

inspirés du XIX^e siècle algérien, contribuent à « installer » une atmosphère crédible sans jamais alourdir la narration. Les transitions, fluides, maintiennent un rythme soutenu qui empêche toute « rupture de tension dramatique ». Au centre de ce dispositif, l'interprétation de Tarek Louiz dans le rôle de Ahmed Bey s'impose par sa justesse. L'acteur donne à voir un « personnage complexe », traversé par des élans contradictoires, où la colère n'efface jamais la lucidité ni le sens de l'honneur. Autour de lui, l'ensemble de la troupe déploie un « jeu

collectif solide », chaque rôle, même secondaire, trouvant sa place dans l'« économie du spectacle ». L'énergie du groupe et la cohérence des « interprétations » participent à la force d'ensemble de la représentation. À l'issue du spectacle, le public a longuement applaudi la troupe, saluant à la fois « la qualité artistique de la proposition » et « la portée du message ». Nombre de spectateurs évoquaient, en quittant la salle, une expérience singulière, où le théâtre parvient à faire résonner l'histoire sans la figer.

S.T.

DROITS D'AUTEUR

À l'approche des fêtes, l'ONDA appelle les organisateurs à respecter la création artistique

À l'approche des festivités de fin d'année, période où l'activité culturelle et événementielle connaît traditionnellement un pic, l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) relance son appel au respect des droits de propriété intellectuelle, rappelant leur rôle central dans la structuration et la pérennité de la vie culturelle. Dans les semaines à venir, hôtels, restaurants, salles de réception et organisateurs d'événements multiplient les soirées et manifestations faisant largement appel à la musique, aux œuvres audiovisuelles et aux prestations artistiques. Face à cette effervescence, l'ONDA invite les professionnels concernés à s'acquitter, en amont, des redevances liées aux droits d'auteur pour toute exploitation d'œuvres protégées. Une obligation légale, certes, mais que l'Office inscrit surtout dans une logique de « reconnaissance du travail créatif et de soutien concret » aux artistes, auteurs et compositeurs. Pour l'ONDA, ces « redevances » constituent un « levier essentiel » pour garantir une rémunération équitable aux créateurs et assurer la continuité de la production artistique nationale. « Respecter les droits d'auteur, c'est reconnaître la valeur du geste créatif et contribuer à la vitalité de la scène culturelle », rappelle l'Office, insistant sur le fait que ces « contributions » ne doivent pas être perçues comme une charge administrative, mais comme un acte citoyen participant à l'équilibre de l'écosystème culturel. Dans cette perspective, le Bureau national de l'ONDA appelle les organisateurs et les professionnels du secteur à se rapprocher de ses agences, présentes sur l'ensemble du territoire, afin de bénéficier d'un accompagnement adapté, d'informations précises sur les démarches à suivre et de conseils tenant compte de la nature et de l'ampleur des événements programmés. Alors que l'Algérie affirme sa volonté de promouvoir la culture, de protéger ses talents et de structurer ses industries créatives, cet appel prend une dimension symbolique forte. Il rappelle qu'il n'y a pas de célébration sans reconnaissance du travail artistique, ni de rayonnement culturel durable sans respect des droits de celles et ceux qui le font exister.

MUSIQUE AROUBI

Manal Gherbi ouvre le Festival de la chanson aroubi à Blida

La 8^e édition du Festival culturel local de la musique et de la chanson aroubi s'est ouverte, samedi soir, à la salle de théâtre Mohamed-Touri de Blida, avec un concert de la chanteuse Manal Gherbi, figure reconnue de la musique andalouse algérienne. Organisé du 25 au 30 décembre 2025, l'événement a réuni autorités locales, acteurs culturels et un public nombreux, venu célébrer un patrimoine musical profondément ancré dans les régions du Centre de l'Algérie. Dès la soirée inaugurale, Manal Gherbi a su instaurer une « atmosphère » d'écoute attentive et d'adhésion collective. Par son interprétation maîtrisée, elle a rappelé la vitalité de la tradition

andalouse et aroubi, un répertoire caractérisé par la finesse de ses mélodies, la légèreté de ses rythmes et des textes issus de la poésie populaire. Longuement applaudie, l'artiste a donné le ton d'un festival placé sous le signe de la transmission et de la fidélité aux formes musicales classiques. Cette édition est également marquée par un hommage appuyé rendu à Mohamed Toubal, musicien et chanteur algérien né à Blida en 1945, disparu après avoir durablement marqué la scène musicale nationale. Connue pour son « attachement » à la musique traditionnelle de sa région, il s'est illustré aussi bien dans le chaâbi que dans le style aroubi, contribuant à

en assurer la continuité et la reconnaissance auprès de plusieurs générations. La soirée d'ouverture s'est poursuivie avec les prestations des associations musicales El Widadia de Blida et Dar El Gharnatia de Koléa, qui ont replongé le public dans une époque où les soirées de musique andalouse occupaient une place centrale dans la vie culturelle locale. Leur passage a confirmé l'intérêt constant pour ce répertoire, toujours capable de rassembler au-delà des frontières wilayales. Selon le commissaire du festival, Mohamed Belarbi, le programme prévoit la participation quotidienne d'associations venues des wilayas d'Alger et de Blida, ainsi que des

villes de Miliana (Aïn Defla) et de Chercell (Tipasa). Les concerts se tiennent chaque soir à partir de 18 heures dans la salle Mohamed-Touri, récemment restaurée afin d'accueillir des manifestations artistiques de cette envergure. Parallèlement aux concerts, le festival organise un concours récompensant le meilleur interprète et le meilleur instrumentiste de musique aroubi. Seize candidats, âgés de 16 à 45 ans, y prennent part. Les prix annoncés, jugés incitatifs par les organisateurs, visent à encourager l'émergence de nouveaux talents et à assurer la relève d'un patrimoine musical dont la transmission demeure un enjeu central.

Trait d'esprit

La guerre, c'est la routine.
L'humanité, pour l'instant, n'a
jamais connu la paix ; seulement
des entre-deux-guerres.

Voltaire

La journée du jeudi 1^{er} janvier 2026 chômée et payée

La journée du jeudi 1^{er} janvier 2026, marquant le début du nouvel an, sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, a indiqué lundi un communiqué commun du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative. «À l'occasion du nouvel an et conformément à la loi numéro 63-278 du 26 juillet 1963, modifiée et complétée, fixant la liste des fêtes légales, la journée du jeudi 1^{er} janvier 2026 est chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée», précise la même source. Toutefois, les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités «sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté», ajoute le communiqué.

Festival national des jeunes talents de l'haltérophilie : début des épreuves à Oran

Les épreuves du Festival national des jeunes talents d'haltérophilie des moins de 14 ans filles et garçons ont débuté, lundi, à la salle de sports «Napoli», au niveau du village méditerranéen d'Oran. Cette compétition de deux jours, organisée par la Fédération algérienne d'haltérophilie, en collaboration avec la Ligue oranaise d'haltérophilie et la Direction de la jeunesse et des sports d'Oran, regroupe 152 jeunes haltérophiles (22 filles et 130 garçons), issus de 11 wilayas du pays. La première journée de cette compétition est consacrée aux épreuves féminines toutes catégories de poids et dans cinq catégories de poids pour les garçons de 35 kg, 40 kg, 45 kg, 50 kg et 60 kg, dans les deux mouvements, à savoir l'arraché et l'épaulé-jeté. La deuxième et dernière journée sera réservée à la catégorie des poids de 60 kg, 71 kg et plus de 71 kg garçons dans l'arraché et l'épaulé-jeté. Selon le directeur technique national, Mohamed Bouabache, l'objectif de ce festival repose sur l'exécution des gestes techniques dans les deux mouvements principaux : l'arraché et l'épaulé-jeté, qui visent à évaluer la qualité des athlètes, le travail de formation au niveau de base et à détecter de nouveaux talents pour les équipes nationales avec l'émergence d'une relève ambitieuse capable de hisser notre drapeau sur les plus hautes marches africaines et mondiales.

235 000 personnes touchées par la tempête Byron à Ghaza

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a déclaré hier qu'environ 235 000 personnes dans la bande de Ghaza avaient été touchées par la tempête Byron, qui a provoqué l'effondrement de bâtiments et endommagé des tentes entre le 10 et le 17 décembre. L'UNRWA, citée par l'agence de presse palestinienne Wafa, a expliqué dans un message publié sur les réseaux sociaux que «des mois de guerre (génocidaire sioniste) et de déplacements ont forcé les habitants de Ghaza à vivre au milieu de ruines, dans des logements temporaires ou des tentes délabrées».

Réunion ministérielle du Conseil de paix et de sécurité de l'UA

Attaf insiste sur les priorités de l'UA pour la crise en RDC

Ahmed Attaf, ministre d'Etat chargé des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, a pris part hier à une réunion ministérielle du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, indique un communiqué du ministère. Cette session, qui s'est tenue par visioconférence, a été consacrée aux graves évolutions dans l'est de la République démocratique du Congo. Les participants ont également discuté des méthodes et perspectives pour renforcer l'action de l'Union

africaine en vue de trouver une solution pacifique à cette crise. Le communiqué souligne que le ministre a mis en avant trois priorités incontournables pour orienter les efforts de l'institution panafricaine : l'établissement et le maintien d'un cessez-le-feu solide, l'intensification des initiatives politiques et diplomatiques entre les factions en conflit, ainsi que le traitement des origines profondes de la situation. Il a également insisté sur l'importance de réactiver les mécanismes africains existants pour ap-

puyer l'élaboration d'une résolution politique durable à ce conflit. Selon lui, ces efforts doivent compléter ceux menés au niveau international, qui ont récemment débouché sur la signature de deux accords clés : l'accord de Washington et celui de Doha. Enfin, Ahmed Attaf a réitéré que l'Algérie restait déterminée à promouvoir une solution africaine basée sur un dialogue inclusif et respectant pleinement les principes définis dans la Charte des Nations unies ainsi que dans l'Acte constitutif de l'Union africaine. **Hakim H.**

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Mardi 30 Décembre 2025/N° 1239// PRIX 20DA

Crise humanitaire en RDC

Plus de 100 000 réfugiés fuient la violence dans la région

Depuis début décembre, la dégradation de la sécurité dans l'est de la RDC entraîne un exode massif vers le Burundi, avec plus de 100 000 réfugiés accueillis. La situation sécuritaire demeure critique, aggravée par des violences persistantes, des déplacements continus et des conditions humanitaires précaires, notamment face à la recrudescence du choléra.



Thérèse Kayikwamba Wagner appelle à agir face à l'escalade en RDC

Hier, lors de la 1 321^e réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (CPS), la ministre d'Etat en charge des Affaires étrangères, Thérèse Kayikwamba

Wagner, a appelé l'organisation à dépasser la seule retenue face à l'escalade persistante dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. Selon la source, la ministre d'Etat a dénoncé les violations de l'accord de Washington et de la résolution 2773, illustrées par l'attaque d'Uvira par l'AFC/M23, soutenu par le Rwanda, et ses conséquences humanitaires

dramatiques avec plus de 500 000 déplacés. Le communiqué a également indiqué que la cheffe de la diplomatie congolaise avait appelé le Conseil de paix et de sécurité (CPS) à assumer pleinement ses responsabilités, notamment en ce qui concerne les sanctions, la protection des civils, l'accès humanitaire sans entrave, les mesures dissuasives, la préservation de la paix, la souveraineté et la crédibilité de l'Union africaine.

Trêve bafouée à Ghaza

L'occupation impose la « mort lente »

Les agences gouvernementales de Ghaza ont levé le voile hier sur une catastrophe humanitaire qui défie les engagements internationaux. Depuis l'entrée en vigueur de l'accord, 969 violations ont été recensées, des pratiques systématiques qualifiées de dangereuses par la résistance et la communauté internationale. Parmi elles, 455 bombardements sur des civils désarmés et leurs habitations, 298 tirs directs contre des populations, 162 frappes sur des bâtiments civils et 54 incursions de blindés dans des quartiers résidentiels. Le bilan humain est effroyable. On a enregistré un total de 418 martyrs, 1 141 blessés et 45 détenus arbitraires. «Ce n'est pas une trêve, c'est une

illusion», martèlent les responsables locaux, qui accusent l'occupation d'ignorer le protocole humanitaire annexé. Sur le front de l'aide, les promesses s'évaporent. Seulement 19 764 camions ont franchi les postes-frontières sur 48 000 attendus, une moyenne de 253 par jour au lieu de 600, soit 42 % d'engagement respecté. Pire pour le carburant : 425 camions sur 4 000 prévus, à raison de 5 par jour contre 50 promis. Hôpitaux à l'arrêt, boulangeries fermées, eaux usées stagnantes. Le déficit dans tous les domaines culmine à 90 %. L'hiver achève de terrasser Ghaza. Avec les pluies torrentielles et les systèmes dépressionnaires, l'absence de tentes et d'abris tourne au drame. Comme consé-

quence, 49 maisons déjà sinistrées se sont effondrées sous les trombes d'eau, tuant 20 réfugiés. Deux enfants ont succombé au froid dans des tentes en lambeaux. Et plus de 127 000 abris improvisés sont hors d'usage, exposant 1,5 million de déplacés aux rigueurs du climat. Les autorités tiennent Israël pour «pleinement responsable» de cette spirale, la voyant comme une tentative d'imposer la «soumission par la famine». Un appel solennel a été lancé à la communauté internationale, à l'ONU, au président américain Donald Trump et aux médiateurs afin qu'ils interviennent en urgence pour forcer le respect de l'accord et l'entrée d'aide vitale, avant la survenue de nouveaux drames. **B.B.**